



Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

RAPPORT DU PRESIDENT

Service d'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 2015

(Application des articles L2224-5 et D2224-1 du CGCT relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Rédigé Le 15 juin 2016

Le Président du SIAVO

Lionel FOURNIER

1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIAVO regroupe les communes d'AMNEVILLE, CLOUANGE, GANDRANGE, MONDELANGE, MOYEUVE GRANDE, MOYEUVE PETITE, RICHEMONT, ROMBAS, ROSSELANGE, UCKANGE, VITRY SUR ORNE.

Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.

En ce qui concerne le traitement de la pollution, Le SIAVO n'exécute pas lui-même le service, il l'a confié au moyen d'un contrat d'affermage à VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux - qui exploite le collecteur de transport et la station d'épuration de Richemont. Le contrat a pris effet le 1er janvier 2000 pour une durée de 15 ans, un avenant a été signé en 2011 pour une prolongation de ce contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

Depuis le 1 janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte « eaux usées » et « eaux pluviales » sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage.

Depuis le 1 novembre 2011, Amnéville, Rosselange et Moyeuve-Petite sont également couvertes par un contrat de DSP qui a été élargi en 2013 à la commune de Gandrange. La commune de Vitry/Orne sera intégrée à ce contrat en octobre 2015. Le SIAVO dispose de 7 contrats de Délégation de Service Public en 2015.

Rappel des Contrats de Délégation de Service Public

Contrat N° H1121 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 02/11/2011 Date de fin : 31/12/2018

Périmètre : Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Moyeuve Petite, Richemont, Rosselange, Vitry sur Orne

Contrat N° H1091 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 01/01/2008 Date de fin : 31/12/2017

Périmètre : Rombas

Contrat N° H1061 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 29/08/2009 Date de fin : 28/08/2018

Périmètre : Mondelange

Contrat N° ZH241 - Délégitaire : Société Mosellane des eaux

Date de début : 01/01/2006 Date de fin : 31/12/2017

Périmètre : Uckange

Contrat N° H1021 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 30/03/2008 Date de fin : 29/03/2028

Périmètre : Moyeuve grande

Contrat N° H1171 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 01/01/2000 Date de fin : 31/12/2019

Périmètre : Station d'épuration de Richemont

2. LE PATRIMOINE DU SIAVO

2.1 Le réseau d'assainissement et les ouvrages

L'émissaire intercommunal du SIAVO qui relie les communes à la station d'épuration est constitué de trois collecteurs principaux avec **35 km** de canalisation au total :

- le plus important longe l'Orne de MOYEUVE-GRANDE jusqu'à la station,
- le deuxième est issu d'UCKANGE et de RICHEMONT c'est le collecteur Nord,
- le troisième capte les effluents d'AMNEVILLE et de MONDELANGE c'est le collecteur Sud.

Les réseaux communaux représentent environ **320 km** de canalisations avec un certain nombre d'ouvrages spéciaux :

COMMUNES	Nombre d'habitants desservis	Nombre d'abonnés	Km de canalisation
AMNEVILLE	10 124	3587	43
CLOUANGE	3879	1 707	15
GANDRANGE	2923	1154	28
MONDELANGE	6055	2 590	35
MOYEUVE GRDE	8074	3170	55
MOYEUVE PETITE	494	180	5
RICHEMONT	1908	815	18
ROMBAS	10 092	3 820	49
ROSSELANGE	2923	1 029	10
UCKANGE	6723	1831	43
VITRY SUR ORNE	3049	1 286	21
CANALISATIONS SIAVO	-	-	35
TOTAL SIAVO	56 244	21 169	357

Les ouvrages et équipements sont décrits en détail au chapitre 7.3.2. « Inventaire des biens ». (Détail par commune en annexe)

2.2 L'usine de dépollution

Située à RICHEMONT, elle offre une capacité de traitement de 70 000 équivalents-habitants et bénéficie d'une autorisation préfectorale délivrée en janvier 1998. Avec environ de 59 000 eq/habitants desservis, il reste encore une marge de 13 000 eqha soit 19% de réserve de capacité.

Capacité maxi	= 70 000 Eh
Population raccordée en 2015	= 56 244 Eh
Pollution industrielle	= 2 900 Eh
Charge hydraulique moyenne en 2015	= 17296 m ³ /j
Charge organique moyenne en 2015	= 1 185 kg/j
Volume collecté entrant en 2015	= 6 312 956 m ³
Volume traité en 2015	= 6 137 139 m ³
Assiette de la redevance en 2015	= 2 623 387 m ³

Données de la STEP	capacités nominales		2011	2012	2013	2014	2015
Capacité maxi	70 000	Eh	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Population raccordée		Eh	57 049	56 821	56 516	56 465	56 244
abonnés		ab	20 300	20 565	21 245	21 121	21 169
Charge hydraulique de référence	15 200	m3/j	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200
Charge hydraulique maxi	43 200	m3/j	40 597	42 294	40 979	34 799	43 858
Charge hydraulique moyenne journalière	-	m3/j	14 832	16 447	19 500	18 243	17 296
Capacité épuratoire maxi (DBO5)	4 200	kg/j	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Charge organique entrante (DBO5)		kg/j	1 439	1 368	1 305	1 421	1 185
Charge annuelle entrante		eh	23 983	22 800	21 750	23 683	19 750
Assiette de la redevance	-	m3	2 566 209	2 521 982	2 487 774	2 626 614	2 623 387
Volume entrant à la STEP	-	m3	5 413 850	6 019 598	7 117 359	6 658 575	6 312 956
Volume traité à la STEP	-	m3	5 413 850	6 014 520	6 264 492	6 115 862	6 137 139
Taux de dilution	160	%	211	238	252	233	234

Paramètres des rejets fixés par l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1998

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
DBO5 - Demande Biologique en Oxygène à 5 jours	25 mg/l	90%
DCO – Demande Chimique en Oxygène	100mg/l	75%
MES - matières en suspension	30 mg/l	-
NGL – azote global	15 mg/l	70%
PT - Phosphore total	2 mg/l	80%

Conformité des performances des équipements d'épuration [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], calculé, à partir de l'exercice 2009, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (CNF) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant

Performance globale du service (%)	2011	2012	2013	2014	2015
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	98	99	99	100	74

Conformité des rejets d'épuration

Le taux de conformité des rejets d'épuration, produit les années précédentes, est présenté dans le tableau suivant pour permettre d'apprécier l'évolution de la conformité des bilans. Ce taux fait appel à l'ensemble des bilans qu'ils soient en domaine de traitement garanti (CNF) ou non.

Performance globale du service (%)	2011	2012	2013	2014	2015
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	98.1	99.4	99.4	78.9	74

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH le calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juin 2007.

	2011	2012	2013	2014	2015
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	0	0	100	0	0

3. TRAVAUX REALISES EN 2015 PAR LE SIAVO

Amnéville	41 317,20
<i>Aménagement hydraulique et ECP ruisseau des hayes</i>	19 196,40
<i>Clôture du bassin de rétention</i>	2 884,80
<i>PR rue de Verdun pompe supplémentaire</i>	19 236,00
Clouange	68 274,11
<i>Aménagement du grand ban</i>	68 165,17
<i>Elimination des eaux parasites du secteur Vallon</i>	108,84
Gandrang	
Mondelange	2 038,04
<i>Mise à niveau de tampon (BC21-2015 Véolia)</i>	2 038,04
Moyeuvre-grande	48 482,22
<i>Rue de Franchepré</i>	1 990,72
<i>PR KNAUBLOCH</i>	8 208,00
<i>Réseau parking forains (convention)</i>	38 283,50
Moyeuvre petite	
Richemont	10 105,47
<i>Réhabilitation du collecteur PR moulin/STEP</i>	6 226,22
<i>Création d'avaloirs rue de la Fontaine (BC 2014-09 Muller)</i>	3 879,25
Rombas	103 235,70
<i>Création d'un avaloir rue des artisans (BC 02-2015 Muller)</i>	4 065,57
<i>Création d'un avaloir rue des mésanges (BC 03-2015 Muller)</i>	15 770,34
<i>Réalisation des VRD dans le quartier de la cité Leclerc</i>	
<i>PR et réseau rue des Artisans</i>	81 315,32
<i>Mise à niveau de tampon rue Emile ZOLA (BC 08-2015 Muller)</i>	2084,47
Rosselange	
Uckange	177 813,64
<i>Etude quartier de Fameck (BC 2015-30 SIRUS)</i>	
<i>Collecteur rue Sainte Barbe RD9 (BC 01-2015 Muller)</i>	67052,15
<i>Rue Jeanne d'Arc centre-ville</i>	110 761,49
Vitry / Orne	111 790,27
<i>Vitry - Rue de Thionville 1° tranche</i>	111 790,27

Réseau SIAVO et STEP**47 354,46***Etudes des zonages d'assainissement*

33 828,00

STEP - assistance loréat

4766,46

STEP - Surveillance micro-polluants 2013 (IPL/Loréat)

5 340,00

Débroussaillage le long Orne Vitry (BC ZAREBA)

3 420,00

610 411,11

4. L'ACTIVITE CLIENTELE

4.1 L'activité clientèle

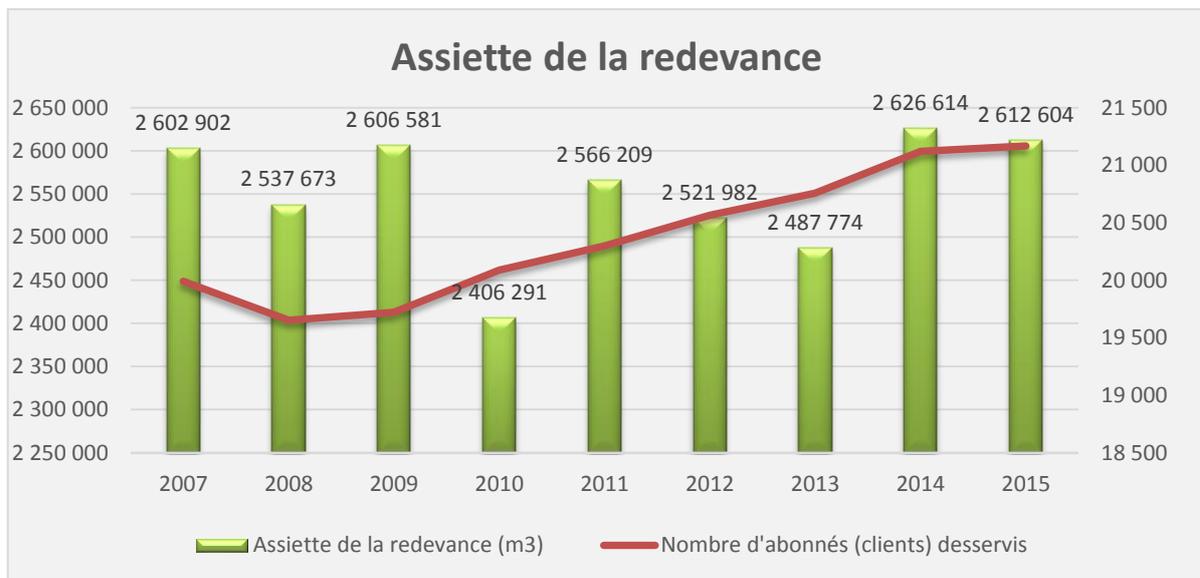
Le nombre d'abonnés (clients), le volume de l'assiette de la redevance et la population desservie du service d'assainissement collectif **[D 201.0]** au 31 décembre figurent au tableau suivant :

AMNEVILLE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3342	3379	3460	3 543	3 618	3 587	-0,86%
Assiette de la redevance (m3)	586430	728658	743946	733 702	882 081	815 650	-7,53%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10228	10208	10181	10 167	10 149	10 124	-0,25%
CLOUANGE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 638	1659	1692	1 680	1 707	1 707	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	150 943	169932	162844	159 460	163 710	177 292	8,30%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 906	3933	3940	3 933	3 915	3 879	-0,92%
GANDRANGE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1134	1143	1153	1 157	1 154	1 154	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	97670	119641	109556	106 548	107 844	114 395	6,07%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2660	2776	2890	2 935	2 961	2 923	-1,28%
MONDELANGE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2482	2505	2532	2 541	2 590	2 590	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	226505	248144	246523	235 852	234 262	239 992	2,45%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5855	5950	6017	6 065	6 116	6 055	-1,00%
MOYEUVRE GRANDE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3068	3099	3125	3 149	3 146	3 170	0,76%
Assiette de la redevance (m3)	323327	312175	312268	294 230	302 128	305 686	1,18%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	8299	8217	8217	8 038	8 070	8 074	0,05%

MOYEUVERE PETITE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	178	179	179	179	181	180	-0,55%
Assiette de la redevance (m3)	19478	19590	16953	17 621	21 983	18 117	-17,59%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	517	517	517	515	510	494	-3,14%
RICHEMONT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	755	772	797	788	815	815	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	82429	92104	81099	77 091	82 240	78 244	-4,86%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1949	1974	1999	1 965	1 938	1 908	-1,55%
ROMBAS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3706	3715	3759	3 761	3 820	3 820	0%
Assiette de la redevance (m3)	387087	377157	382447	377 833	374 649	390 811	4.31%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10183	10249	10104	10 045	10 149	10 092	-0.56%
ROSSELANGE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	963	970	974	1 007	1 029	1 029	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	111071	115455	112761	115 928	108 758	111 768	2,77%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3005	2984	2962	2 931	2 901	2 923	0,76%
UCKANGE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1606	1653	1666	1 732	1 775	1 831	3,15%
Assiette de la redevance (m3)	303263	268867	239530	256 036	232 977	238 509	2,37%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7462	7436	7197	6 979	6 760	6 723	-0,55%
VITRY SUR ORNE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1214	1225	1228	1 221	1 286	1 286	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	103645	114050	114055	113 483	115 982	122 140	5,31%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2640	2805	2887	2 943	2 996	3 049	1,77%

TOTAL SIAVO	2010	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre d'abonnés (clients) desservis	20087	20300	20 565	20 758	21 121	21 169	0,23%
Assiette de la redevance (m3)	2 406 291	2 566 209	2 521 982	2 487 784	2 626 614	2 612 604	-0,53%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	56704	57049	56 821	56 516	56 465	56 244	-0,39%

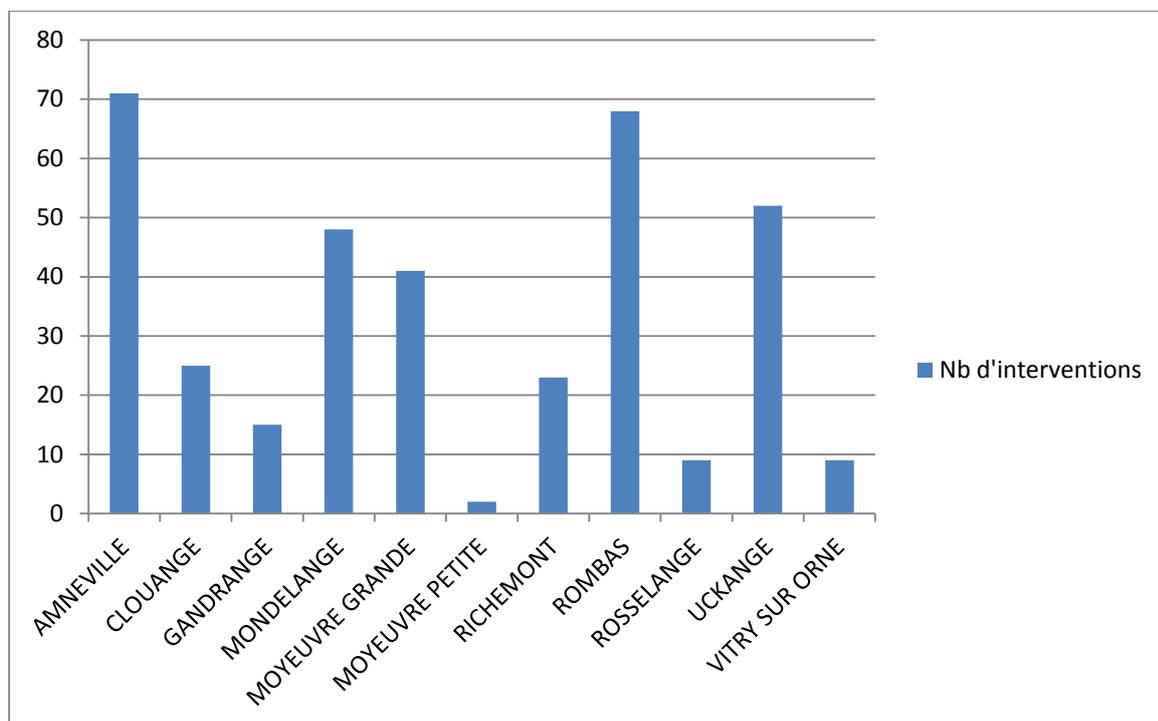
La base de calcul du nombre d'habitants desservi a été adaptée conformément au décret N°2008-1477 du 30 décembre 2008 à partir de l'exercice 2009. Les variations de cet indicateur entre 2008 et 2009 peuvent en partie être expliquées par ce changement de méthode.



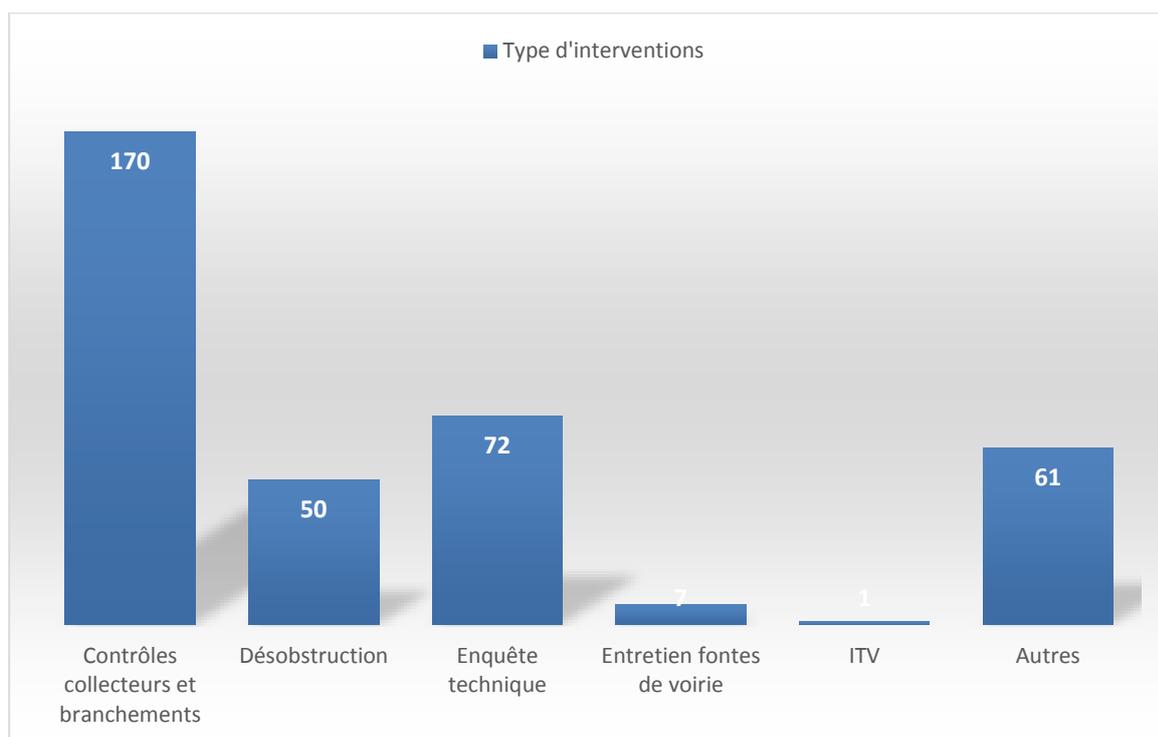
Les principaux indicateurs de la gestion clientèle sont les suivants pour 2015 :

COMMUNES	Nb d'interventions recensées au SIAVO en 2015
AMNEVILLE	71
CLOUANGE	25
GANDRANGE	15
MONDELANGE	48
MOYEUVE GRDE	41
MOYEUVE PETITE	2
RICHEMONT	23
ROMBAS	68
ROSSELANGE	9
UCKANGE	52
VITRY SUR ORNE	9
TOTAL	363

Taux moyen d'intervention par jour = 1.61



Contrôles collecteurs et branchements	170
Désobstruction	50
Enquête technique	72
Entretien fontes de voirie	7
ITV	1
Autres	61

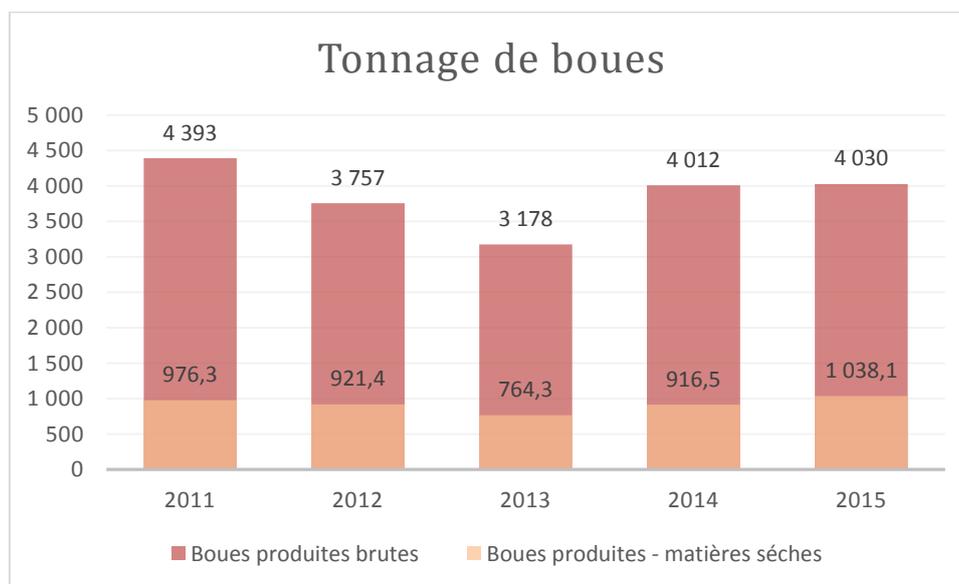


5. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

Cet indicateur [P203.0] permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

Tonnages de boues	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Boues produites brutes	4 212	4 393	3 757	3 178	4 012	4 030
Boues produites (sortie déshydratation au cours de l'exercice) – matières sèches	893,0	976,3	928,8	764,3	916,5	1 038,1
Siccité	21%	22%	25%	24%	23%	26%

Mises à part les boues évacuées en compostage sans transit dans la serre qui sont pesées sur le site de compostage, les quantités de boues produites sont celles mesurées en sortie de l'unité de déshydratation des boues par filtre presse. Elles ont été calculées sur la base du nombre de pressées réalisées, d'une évaluation (réalisée en fin d'exercice) de la masse unitaire de boues produites par pressée effectuée et des mesures quotidiennes de siccité des gâteaux.



Evacuation des autres déchets		2010	2011	2012	2013	2014	2015
Refus de dégrillage	t	14,5	14	13	70	67	89,5
Volume de sables évacués	t	94	85,5	99	177,5	183	200
Volume de graisses évacuées	m3	29	118	53	79	9	27

6. LE PRIX DU SERVICE

6.1 La tarification

La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des agences de l'eau et de l'Etat.

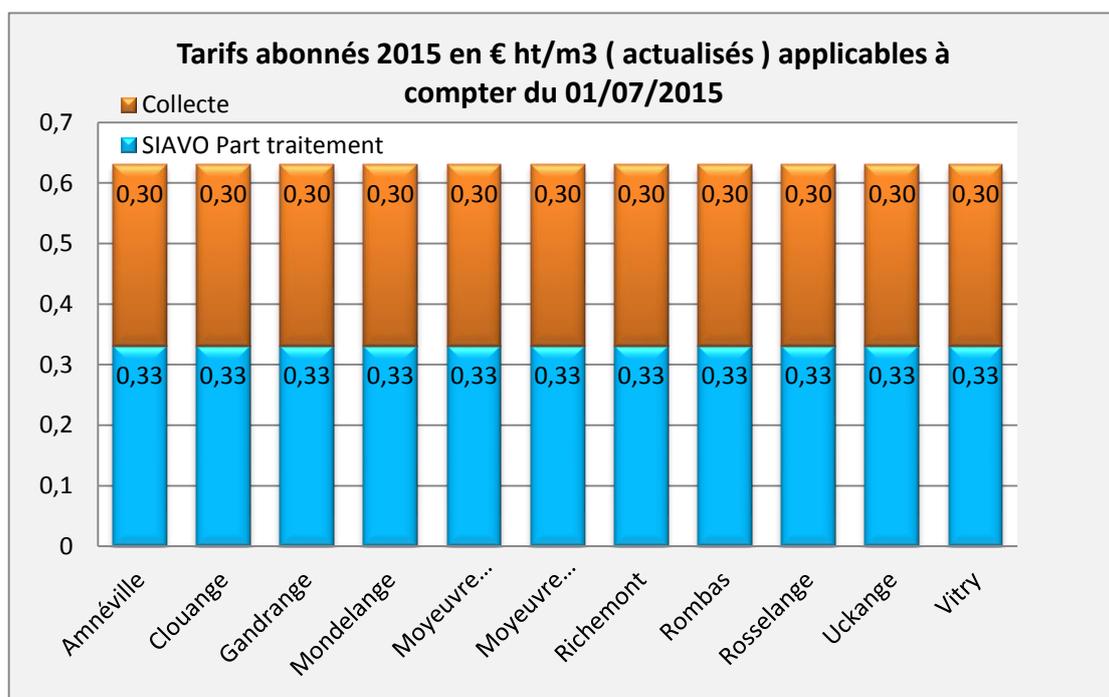
Le service d'assainissement collectif est facturé par l'intermédiaire de la facture d'eau, sauf en l'absence d'abonnement au service d'eau.

Une facture par commune est présentée en annexe.

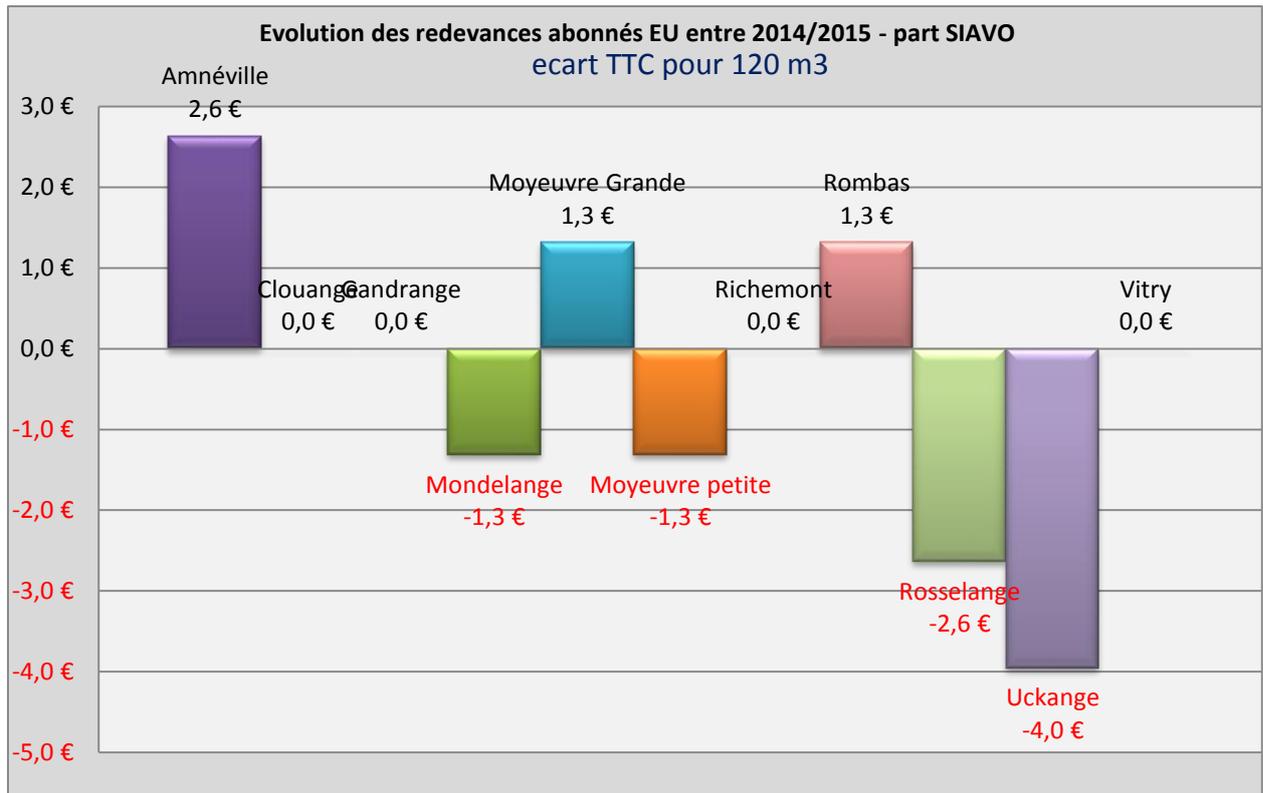
A titre indicatif sur la commune de ROMBAS, l'évolution du prix du service de l'assainissement collectif (D204.0 / redevances comprises, mais hors eau) par m³ et pour 120 m³, au 1^{er} janvier est la suivante :

ROMBAS	m ³	Prix au 01/01/2016	Montant au 01/01/2015	Montant au 01/01/2016	N/N-1
Collecte et dépollution des eaux usées			199,92	194,08	-2,92%
Part délégataire			125,52	118,48	-5,61%
Abonnement			8,76	8,16	-6,85%
Consommation	120	0,9193	116,76	110,32	-5,52%
Part collectivité(s)			74,40	75,60	1,61%
Consommation	120	0,6300	74,40	75,60	1,61%
Organismes publics et TVA			56,16	50,16	-10,68%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2330	32,88	27,96	-14,96%
TVA			23,28	22,20	-4,64%
TOTAL € TTC			256,08	244,24	-4,62%

Tarifs abonnés du service de l'assainissement en 2015 applicables au 1^{er} juillet 2015 par délibération du Conseil Syndical du SIAVO en date du 16 juin 2015 (en annexe)



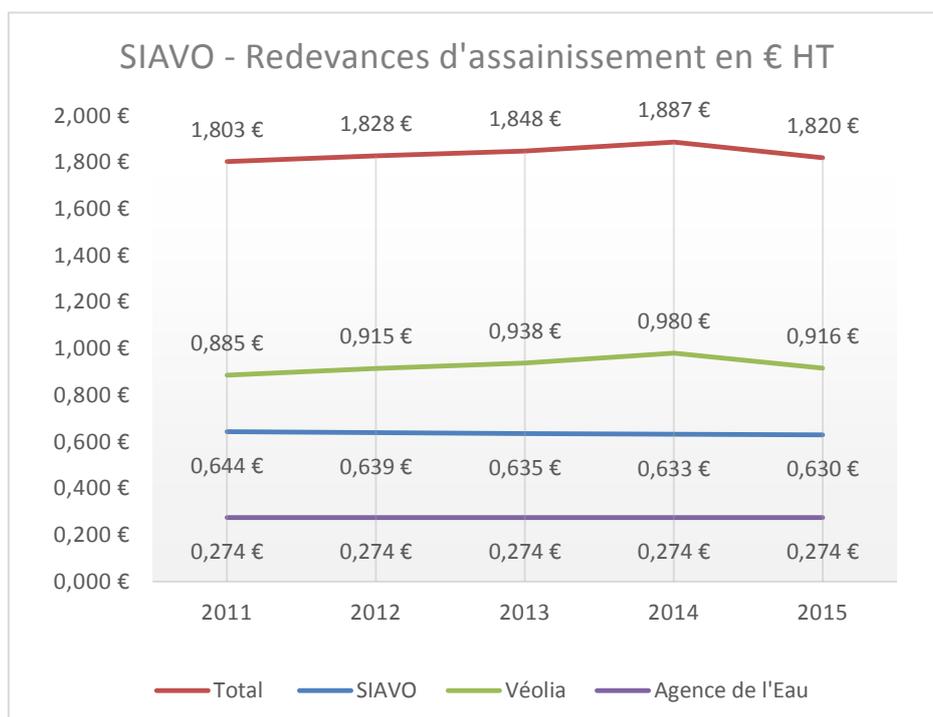
Ce graphique représente l'évolution des redevances du Syndicat entre 2014 et 2015 pour une consommation moyenne annuelle de 120 m3. La convergence des redevances a eu lieu en 2015.



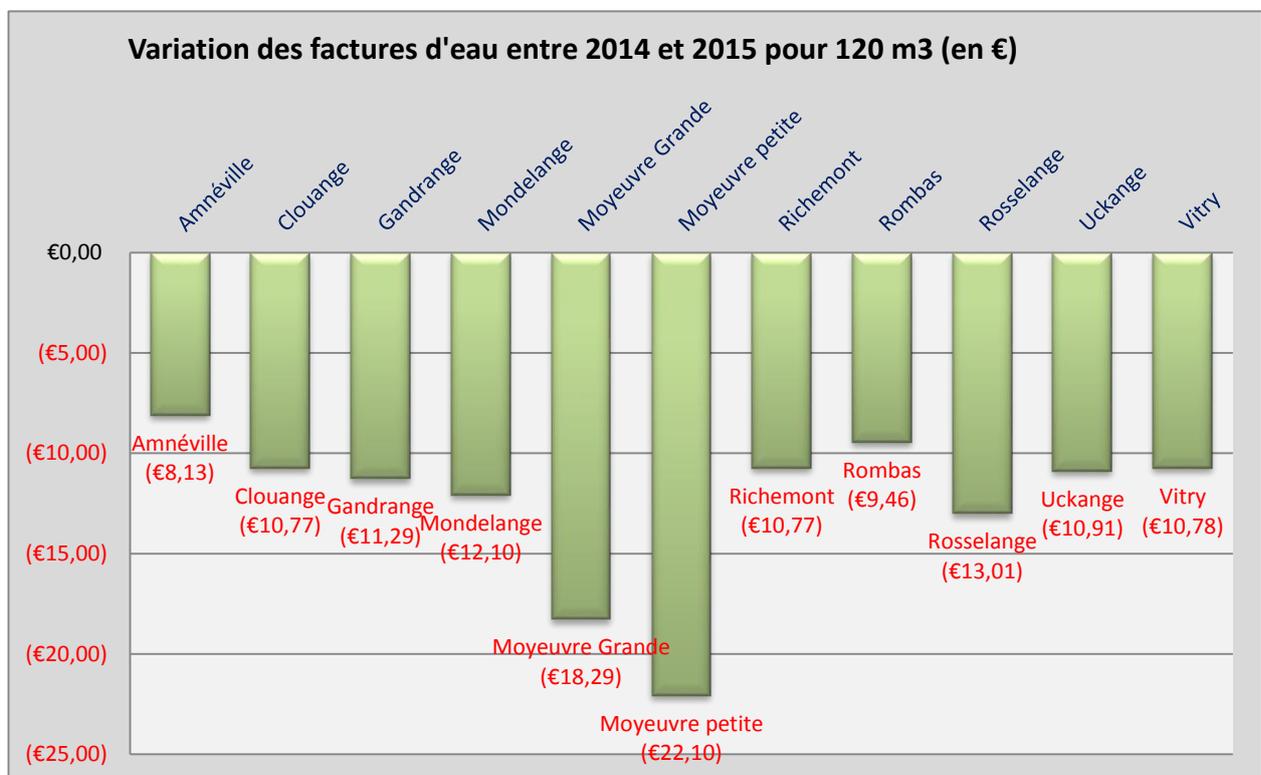
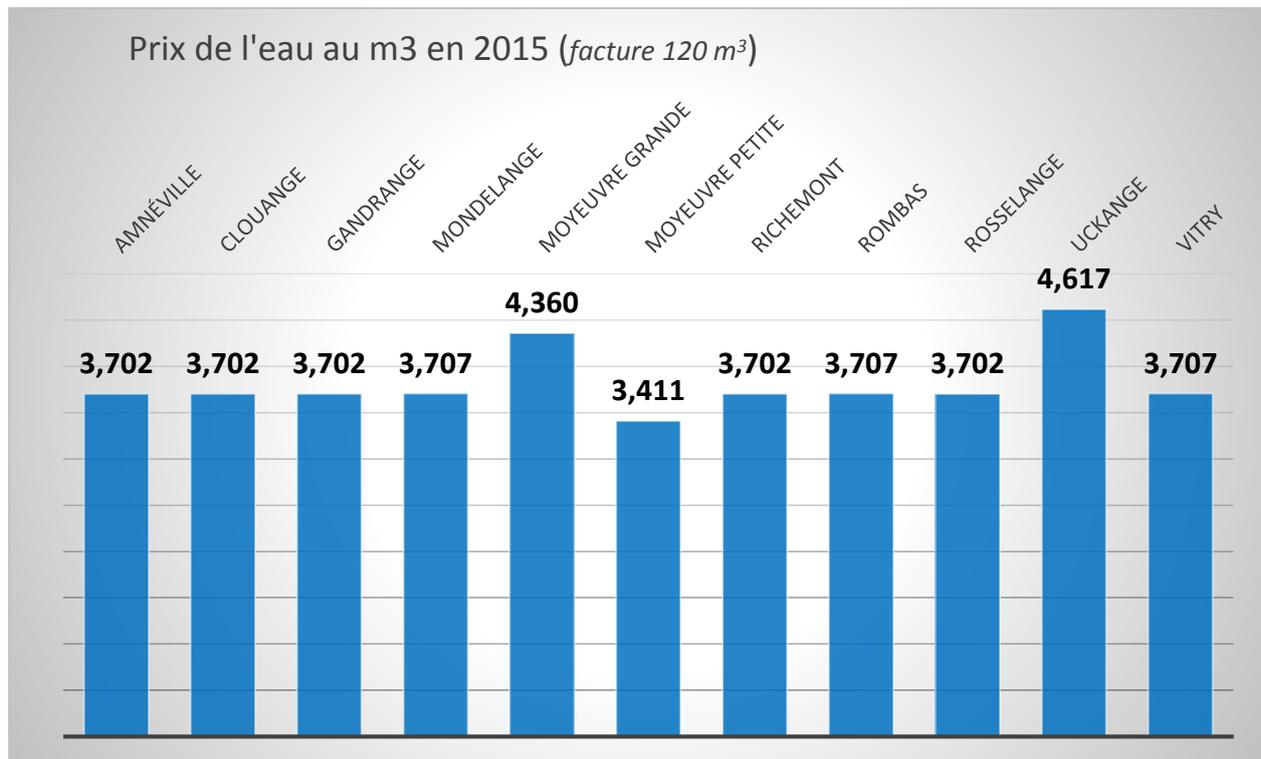
Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du service de l'assainissement sur le périmètre du Syndicat entre 2011 et 2015, qui comprend les redevances du SIAVO, du délégataire et de l'Agence de l'eau.

A noter que les prix du SIAVO ont baissé en moyenne de 2.2 % entre 2011 et 2015 (hors inflation)

Les prix du délégataire ont également été orientés à la baisse (- 6.54 %) en raison du flechissement des indices de révision des prix (energie, transports...)



Prix de l'eau en 2015 sur le périmètre du SIAVO comprenant la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les taxes et redevances des organismes publics (baisse moyenne de la facture de 2.66%)



7. LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

7.1 Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges sont présentées en annexe V du rapport du délégataire.

Synthèse 2015 du CARE en euros (le détail par commune figure en annexe):

LIBELLE	Amneville- Clouange- Moyeuve P- Richemont- Rosselange- Gandrange- Vitry/Orne	Moyeuve Grande	Mondelange	Rombas	Uckange	SIAVO
PRODUITS	869 816	343 782	183 439	302 634	305 459	3 423 356
CHARGES	803 860	245 678	140 527	200 252	241 881	3 174 576
RESULTAT 2015 (après impôts /sociétés)	43 975	65 407	28 610	68 258	42 388	165 864
RESULTAT 2014 (après impôts /sociétés)	-23 692	23 399	-8 121	6 783	6 570	107 433
Ecart en euros	67 667	42 008	36 731	61 475	35 818	58 431
en %	-285,61%	179,53%	-452,30%	906,31%	545,18%	54,39%

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006 Référence: H1171

7.2 Etat détaillé des produits SIAVO

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE du SIAVO.

Collectivité: H1171 - SIAVO ASST

LIBELLE	2014	2015	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	2 155 450	2 162 283	0,32 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 237 980	2 333 545	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	917 471	- 171 262	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	442 707	439 769	-0,66 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	442 707	439 769	
Exploitation du service	2 598 158	2 602 052	0,15 %
Produits : part de la collectivité contractante	841 588	828 618	-1,54 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	480 409	876 085	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	361 179	- 47 467	
Redevance Modernisation réseau	- 36	- 159	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	- 36	- 159	
Collectivités et autres organismes publics	841 552	828 459	-1,56 %
Produits accessoires	9 049	- 7 155	NS

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimales, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

7.3 Le patrimoine du service

7.3.1 Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisitions, de cessions ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

7.3.2 Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la **FP2E**. Les biens propres de la société y figurant sont ceux, conformément au décret, expressément désignés au contrat comme biens de reprise.

Usine de dépollution	Capacité épuratoire (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
STEP de Richemont	4 200	70 000	43 200	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
-----------------------------------	------	----------------------------	---------------

Amnéville

Poste de refoulement : ALDI	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement : BOIS de COULANGE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement : BOULODROME	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : COLONIE aux BOIS	Refoulement	15	Bien de retour

Poste de refoulement : CURE THERMALE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : ECOLES	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : EP IMAX	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement : EP CHATEAU de MERTEN	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement : EU IMAX	Refoulement	10	Bien de retour
Poste de refoulement : EU CHATEAU de MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : OUEST MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : HAUTS FOURNEAUX	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement : JUSTEMONT	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement : LOT du STADE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : ROSERAIE 3	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : ROSERAIE 4	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : VERDUN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement : SNOWHALL	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : OFFICE DE TOURISME	Refoulement		

Mondelange

Poste de refoulement de la route de METZ	Refoulement	70	Bien de retour
Poste de refoulement de la rue des ALLIES	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DES FLEURS	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DU STADE	Refoulement	14	Bien de retour
Poste de refoulement de la SAPINIÈRE	Refoulement	54	Bien de retour
Poste de refoulement de l'ARCHEOSITE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement des ALIZES	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement du FEUBY	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement de la RUE DU NORD	Relèvement	80	Bien de retour
Poste de relèvement N°20 rue BREL	Relèvement	40	Bien de retour
Poste de relèvement N°5 rue BREL	Relèvement	54	Bien de retour

Moyeuve-Grande

Poste de refoulement de la MAIRIE	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: Tunnel rue Poincaré	Refoulement	20	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°1 café des roses - rue de Verdun	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°3 rue de la mine	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°4 rue de la gare	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°6 place de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°8 rue Joffre	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement N°7 pl. de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement du lotissement « Orée du Bois »	Refoulement		Bien de retour

Moyeuve-Petite

Poste de refoulement: CAMPING PEROTIN	Refoulement	15	Bien de retour
---------------------------------------	-------------	----	----------------

Richemont

Poste de refoulement: BERG 5	Refoulement	90	Bien de retour
------------------------------	-------------	----	----------------

Rombas

Poste de refoulement: CHEMIN URBANNE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DE GUISSÉBONNE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de relèvement: RUE DE L'USINE	Relèvement	20	Bien de retour

Uckange

Poste de refoulement: CITE DES SPORTS	Refoulement		Bien de retour
Poste de refoulement: CITE D'ITALIE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: MAIRIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: PR LES ROMAINS	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: PR VOIE PRIVEE	Refoulement	25	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE DE FAMECK	Refoulement	36	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE D'HAYANGE	Refoulement	37	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU MUGUET	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU TEMPLE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE NEUVE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: VOIE ROMAINE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: LE NID	Refoulement		Bien de retour

Réseau SIAVO

Poste de refoulement: CLOUANGE RUE FOCH	Refoulement	460	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE BARRIERE	Refoulement	210	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE MIMOSAS	Refoulement	105	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE DELAUNE	Refoulement	65	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE FORGES	Refoulement	60	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE KNOBLAUCH	Refoulement	215	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE RUE DES ROSES	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT MOULIN	Refoulement	162	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT ZA	Refoulement	79	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSSELANGE JAMAILLES	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: UCKANGE MOULIN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement: ROMBAS L'ILE	Relèvement	1 000	Bien de retour
Poste et bassin de pollution UCKANGE-BASSIN	Refoulement	350	Bien de retour
Poste et vanne de crue MOYEUVRE L'HOPITAL	Refoulement	894	Bien de retour
Vanne de crue MOYEUVRE RENEPONT	Refoulement		Bien de retour

Autres installations Qualification

Bassin de pollution de MALANCOURT			Bien de retour
-----------------------------------	--	--	----------------

LES EQUIPEMENTS DES RESEAUX COMMUNAUX

Equipements de réseau d'Amnéville		Qualification
Bassin de pollution (Malancourt)	1	Bien de retour
Bassins de rétention	8	Bien de retour
Station sous vide	1	Bien de retour
Postes de refoulement	18	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1580	Bien de retour
Equipements de réseau de Clouange		Qualification
Poste de refoulement		Bien de retour
Déversoir d'orage		Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	497	Bien de retour
Nombre de regards	350	Bien de retour
Equipements de réseau de Gandrange		Qualification
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Bassin de rétention	3	Bien de retour
Déshuileur	1	Bien de retour
Bassin d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	470	Bien de retour
Nombre de regards	407	Bien de retour
Equipements de réseau de Mondelange		Qualification
Postes de refoulement	11	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	842	Bien de retour
Puits d'infiltration	190	Bien de retour
Nombre de regards	514	Bien de retour
Equipements de réseau de Moyeuvre Grande		Qualification
Postes de refoulement	8	Bien de retour
Vannes de crue	6	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1150	Bien de retour
Nombre de regards	993	Bien de retour
Equipements de réseau de Moyeuvre Petite		Qualification
Postes de refoulement	1	Bien de retour
Déversoir d'orage	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	88	Bien de retour
Equipements de réseau de Richemont		Qualification
Poste de relèvement	1	Bien de retour
Postes de refoulement	0	Bien de retour
Déversoirs d'orage	6	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	585	Bien de retour
Nombre de regards	403	Bien de retour
Equipements de réseau de Rombas		Qualification
Postes de relèvement	3	Bien de retour
Déversoir d'orage	29	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1468	Bien de retour
Nombre de regards	698	Bien de retour

Equipements de réseau de Rosselange

		Qualification
Postes de relèvement	0	Bien de retour
Déversoirs d'orage	3	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	402	Bien de retour
Nombre de regards	385	Bien de retour

Equipements de réseau de Uckange

		Qualification
Poste de refoulement	12	Bien de retour
Bassin de pollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	1100	Bien de retour
Nombre de regards	800	Bien de retour

Equipements de réseau de Vitry sur Orne

		Qualification
Bassin de rétention des eaux pluviales	1	Bien de retour
Déversoirs d'orage	4	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	433	Bien de retour
Nombre de regards	250	Bien de retour

Equipements de réseau du SIAVO

		Qualification
Usine de dépollution	1	Bien de retour
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	543	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	27	Bien de retour
Postes de refoulement	15	Bien de retour

LES RESEAUX DE DISTRIBUTION**Canalisation d'Amnéville**

Canalisations gravitaires (ml)	43 000	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

Canalisations de Clouange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	14 537	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2 855	Bien de retour
dont unitaires	8 959	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	2 723	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour

Canalisations de Gandrange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	27777	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	9840	Bien de retour
dont unitaires	5786	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	12151	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour

Canalisations de Mondelange

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	35334	Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	24138	Bien de retour
dont unitaires	627	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	10569	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	515	Bien de retour

Canalisations de Moyeuve Grande

		Qualification
Canalisations gravitaires (ml)	56200	Bien de retour

dont eaux usées (séparatif)	7514	Bien de retour
dont unitaires	39089	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	9597	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	246	Bien de retour
Canalisations de Moyeuivre Petite		
Canalisations gravitaires (ml)	2000	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires		Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	2600	Bien de retour
Canalisations de Richemont		
Canalisations gravitaires (ml)	18222	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3086	Bien de retour
dont unitaires	9426	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5710	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
Canalisations de Rombas		
Canalisations gravitaires (ml)	48445	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	3431	Bien de retour
dont unitaires	39061	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5953	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	299	Bien de retour
Canalisations de Rosselange		
Canalisations gravitaires (ml)	10500	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)		Bien de retour
dont unitaires	10500	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)		Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)		Bien de retour
Canalisations de Uckange		
Canalisations gravitaires (ml)	49624	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	19630	Bien de retour
dont unitaires	8065	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	21929	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	856	Bien de retour
Canalisations de Vitry sur Orne		
Canalisations gravitaires (ml)	20556	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	2434	Bien de retour
dont unitaires	12177	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	5945	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	0	Bien de retour
Canalisations de transport du SIAVO		
Canalisations gravitaires (ml)	30826	Qualification Bien de retour
dont eaux usées (séparatif)	28 353	Bien de retour
dont unitaires	659	Bien de retour
dont pluviales (séparatif)	1814	Bien de retour
Canalisations de refoulement (ml)	4621	Bien de retour

LES BRANCHEMENTS EN DOMAINE PUBLIC

Branchements de Amnéville		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
Branchements de Clouange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1177	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
Branchements de Gandrange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	885	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	7	Bien de retour
Branchements de Mondelange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1180	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	39	Bien de retour
Branchements de Moyeuvre Grande		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2633	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
Branchements de Moyeuvre Petite		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	nc	Bien de retour
Branchements de Richemont		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	620	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	10	Bien de retour
Branchements de Rombas		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	2299	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
Branchements de Rosselange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	456	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	nc	Bien de retour
Branchements de Uckange		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	Nc	Qualification Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	Nc	Bien de retour
Branchements de Vitry sur Orne		
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	807	Qualification Bien de retour

7-4 Situation des biens

Par ce compte rendu, le délégataire présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants ou pour lesquels VEOLIA EAU n'a pas décelé d'indice négatif ne figurent pas dans ce compte rendu.

Concernant le réseau de collecte, **le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage [P 252.2]** permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

COMMUNE D'Amnéville, Clouange, Moyeuvre-petite, Richemont, Rosselange, Gandrange et Vitry/Orne	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	9,49	9,49	9,4	8,94	6,86	-12,94%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	9	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	84 283	84 283	85088	100714	116621	14,81%
COMMUNE DE CLOUANGE	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	25,4					
Nombre de points concernés sur le réseau	3					
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	11 814					
COMMUNE DE GANDRANGE	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,4	6,4	6,4			
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1			
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	15 626	15 626	15 626			
COMMUNE DE MOYEUVERE GRANDE	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,57	17,33	17,33	17,08	17,08	0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	45 536	46 612	46 612	46 849	46 849	0,00%
COMMUNE DE MONDELANGE	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	31,72	31,65	31,65	31,45	31,65	0,64%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	25 223	25 283	25 283	25 283	25 280	-0,01%
COMMUNE DE RICHEMONT	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	47,96	47,96				
Nombre de points concernés sur le réseau	6	6				
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	12 512	12 512				
COMMUNE DE ROMBAS	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	11,68	11,68	11,68	11,62	11,68	0,52%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	5	0,00%

Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	42 791	42 791	42 791	42 791	42 791	0,00%
COMMUNE D'UCKANGE	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,5	17,5	17,3	17,3	21,02	21,50%
Nombre de points concernés sur le réseau	5	5	5	5	6	20,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	28 566	28 566	28 900	28 900	28 551	-1,21%
COMMUNE DE VITRY SUR ORNE	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,84	6,84	6,84	6,84		0,00%
Nombre de points concernés sur le réseau	1	1	1	1		0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	14 611	14 611	14 611	14 611		0,00%
Réseau intercommunal du SIAVO	2011	2012	2013	2014	2015	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	26,35	26,76	26,76	26,76	26,75	-0,04%
Nombre de points concernés sur le réseau	9	9	9	9	9	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	34 150	33 633	33 633	33 633	33 633	0,00%

7-5 Insuffisances et proposition d'amélioration

Sur l'ensemble du périmètre Syndical

Postes de refoulement et déversoirs d'orages :

La totalité des postes de relevage ou de refoulement mérite d'être télésurveillés afin de garantir l'absence de déversement de temps sec au milieu naturel ou de reflux d'eaux usées chez les usagers.

Les installations suivantes ont été équipées en 2013

- PR Jmailles à ROSSELANGE
- PR des Forges à MOYEUVRE GRANDE
- PR de l'île à ROMBAS
- PR Lot du Stade à AMNEVILLE

Instrumentation des déversoirs d'orage :

L'article 18 de l'arrêté du 22 juin 2007 prescrit les conditions dans lesquelles doit être réalisée l'auto surveillance des déversoirs d'orages. Le délégataire a réalisé une classification des ouvrages et a étudié l'instrumentation à mettre en place pour assurer cette auto surveillance.

L'enregistrement des fréquences et de l'intensité des déversements au milieu naturel est en outre nécessaire au dimensionnement des bassins de pollution destinés à réduire les quantités de pollution déversées au milieu naturel lors des épisodes pluvieux. En outre la télésurveillance des ouvrages permet d'alermer les déversements accidentels.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2012/2013 par le SIAVO sur les principaux DO du périmètre Syndical (12 u). Il reste désormais à envisager l'équipement des DO installés sur les réseaux communaux qui présentent les charges de pollution les plus importantes.

Modélisation du réseau d'assainissement

Afin de maîtriser les débits de temps de pluie, de diagnostiquer les insuffisances des ouvrages existants, de dimensionner les ouvrages futurs, de vérifier l'impact des projets d'urbanisation, il peut être utile de réaliser une modélisation du réseau avec nivellement préalable des collecteurs pour lesquels aucune donnée n'est disponible.

Entretien des avaloirs

Le délégataire assure les campagnes de nettoyage préventif des avaloirs comprenant la vidange et le nettoyage des résidus organiques et sableux piégés dans le panier et le réceptacle des sables. Le délégataire assure également le désencombrement curatif de l'ouvrage en cas de remplissage prématuré entre les campagnes préventives. Ces travaux sont réalisés au moyen d'un camion hydrocureur dotés des accessoires spécifiques nécessaires. Le délégataire n'est cependant pas missionné pour procéder au balayage préventif manuel ou motorisé du dessus de la grille nécessaire à la préservation des capacités d'absorption des eaux dans l'avaloir. Il appartient au service de la voirie communale de veiller à l'entretien des bords de chaussée notamment dans les rues arborées.

Etude de zonage

Dans le cadre de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 et du décret N° 94-469 relatifs aux eaux usées urbaines, les communes ont pour obligation de mettre en place un zonage d'assainissement collectif et non collectif. Cette démarche a pour objet de définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir en tenant compte des contraintes liées au milieu récepteur, à la capacité du sol à l'infiltration, de la topographie, de l'espace disponible. Cette étude doit en outre intégrer des prescriptions par zone en termes de gestion des eaux pluviales. Ces études de zonage sont en cours depuis la mi-2014 pour les 7 communes du périmètre syndical ne disposant pas de ce document réglementaire, ces plans devraient être soumis à enquête publique.

Après adoption des plans de zonage, validés par la délibération du 8 décembre 2015, une enquête Publique a été menée sur les différentes communes du périmètre syndical (du 25 avril 2016 au 25 mai 2016).

L'approbation de ces plans est prévue pour le mois de juillet 2016.

Déconnexions de fosses septiques

Bien que raccordées au réseau d'assainissement collectif, il est probable qu'un certain nombre d'habitations disposent encore de fosses septiques en service en domaine privé, en violation du code de la santé publique. Une campagne d'enquête systématique est à réaliser afin de localiser, recenser les fosses, et faire procéder à leur déconnexion. Outre l'atteinte au fonctionnement de l'usine de dépollution leur présence est en effet à l'origine de la corrosion des collecteurs en béton.

Obstruction des pompes par les lingettes

Les pompes de petites et moyennes tailles sont de plus en plus sujettes à des obstructions intempestives inhérentes à la présence de lingettes ou amas fibreux dans les eaux usées. Lors d'un renouvellement de pompe le délégataire privilégie lorsque la configuration des installations le permet, la mise en place de pompes de dernière génération équipées de roues adaptatives offrant des garanties optimum en termes de bouchage accidentel.

AMNEVILLE

Bassin d'orage de Malancourt :

Les riverains de la rue de la potence ont émis des plaintes concernant des déversements via le collecteur pluvial de flux polluants dans le fossé qui s'écoule à travers bois vers Rombas. Des travaux d'amélioration du fonctionnement ont été réalisés en 2013 par le SIAVO. Dans l'hypothèse où ces mesures s'avèreraient insuffisantes, une couverture du bassin serait à envisager. Pas de mesures particulières envisagées en 2016

Station sous-vide du lotissement du stade à Amnéville

Des malfaçons concernant les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales engendrent des pénétrations d'eaux claires dans le compartiment supérieur des bâches de desserte d'immeuble. Ce compartiment abrite le pilote pneumatique de la vanne de vidange des eaux usées qui est submergée à l'issue de chaque épisode pluvieux de forte intensité. Le délégataire est contraint de remettre en état ou de remplacer les pilotes défectueux en urgence et de procéder à des vidanges des bâches au moyen d'un camion hydrocureur.

En dépit d'une remise à niveau complète de l'outil de télésurveillance par le constructeur au frais du délégataire en 2011, le dispositif à nouveau inopérant s'avère incapable d'apporter une information fiable afin de localiser les vannes de vidange défectueuses.

La situation est d'autant plus critique que des bâches destinées à desservir initialement des habitations individuelles doivent assurer l'évacuation des eaux usées d'immeubles collectifs.

Pour faire suite à une proposition du délégataire, des vannes manuelles de sectionnement permettant aux intervenants de cibler leurs investigations sur des secteurs prédéterminés ont été installées en 2013.

Le délégataire propose de repositionner l'ensemble des pilotes de vanne au niveau de la chaussée, juste en dessous du tampon de regard d'accès aux bâches afin de les préserver au mieux des risques de submersion.

Il s'avère néanmoins nécessaire de mener des investigations afin de déterminer l'origine des pénétrations d'eaux pluviales dans les bâches normalement dédiées exclusivement aux eaux usées. Il peut s'agir de mauvais raccordements des évacuations des eaux pluviales des habitations ou d'une mauvaise collecte des eaux de ruissellement par les ouvrages prévus à cet usage.

Renforcement du poste de refoulement du cinéma Imax à AMNEVILLE

Ce poste destiné à assurer les évacuations des eaux pluviales du site n'est équipé que d'une seule pompe dotée d'une conduite de refoulement souple avec raccord rapide. La conception de cette installation n'est pas suffisamment fiable pour garantir la préservation des équipements de la salle du cinéma Imax contre les risques d'inondations.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place de deux pompes dont une en secours équipées de conduites rigides et de raccords fixes. La prise en charge de ces travaux reste **à définir limite de compétence public/privé**

Dysfonctionnement du système de gestion des eaux pluviales du lotissement des coteaux du soleil

Les bassins d'infiltration des eaux pluviales sont colmatés par des boues issues des anciens crassiers. De ce fait le débit de fuite des bassins semble assuré exclusivement par la station de pompage qui fonctionne quasiment en continu. Cette situation a pour conséquences :

- Un défaut de protection contre les inondations en cas d'évènements pluvieux d'intensité exceptionnelle.
- Une usure prématurée des pompes.
- Un colmatage des pompes par le calcaire nécessitant de fréquentes interventions de maintenance.
- Un surcroît de consommation d'énergie

Renouvellement des puits perdus à Amnéville

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

Renouvellement des canalisations à Amnéville et Malancourt

Les ITV réalisées dans le cadre de la DSP, sur les différents collecteurs de la commune ont permis de relever une dégradation des collecteurs, de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité sur les branchements.

Des travaux sur les seront programmés en 2016 (*rues de Nancy, de l'Acierie, rues de la potence et l'impasse des lys*)

CLOUANGE

Diverses rues

Dans le cadre d'un projet de requalification dans les rues des vergers, des pommiers, et des impasses des pervenches, des coudriers et des poiriers une inspection télévisée des collecteurs concernés est en cours. Un programme de réhabilitation est à mettre en œuvre avant requalification des voiries.

GANDRANGE

Contrôle de branchements

Une présence d'eaux usées dans les collecteurs pluviaux des deux lotissements ZAC sous la côte et ancienne abbaye ayant été détectée par le délégataire, celui-ci a proposé à la collectivité la réalisation d'une campagne systématique de contrôle des connexions des habitations sur les boîtes de branchement en système séparatif mis à disposition des propriétaires. Ces travaux ont été commandés au délégataire fin 2010 pour une réalisation courant 2011. Seule une fraction des branchements a été contrôlée en raison de la difficulté à obtenir des rendez-vous avec les usagers.

Surcharge hydraulique des bassins dans le lotissement sous la côte

Le bassin EP de la rue des peupliers se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le syndicat réalise une pré-étude sur les bassins versant.

Le syndicat présentera ses observations au second semestre 2016.

MONDELANGE

Puits perdus

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

Rue Privée et Rue Simon

Dans le cadre du projet de requalification des voiries, une étude générale sur l'état des collecteurs sera lancée au cours du 2eme trimestre 2016.

Tampons de regards borgnes

Suite à des réfections de voiries des regards de visite sur collecteur ou sur branchement sont inaccessibles car recouverts par le revêtement de chaussée. Certains d'entre eux ont été remis à niveau ces dernières années. Un recensement est toutefois à réaliser afin de programmer une nouvelle campagne de mise en conformité. Ces regards sont en effet indispensables à l'entretien des collecteurs et des branchements.

Rue de l'Eglise

Les inspections réalisées sur le collecteur de la rue de l'Eglise ont révélé une contre-pente à l'origine de décantations de sédiments. La contre pente et les dépôts qu'elle génère réduisent la capacité de transit du collecteur par temps de pluie et sont probablement à l'origine des mises en charge des collecteurs de la rue de l'Eglise et de la rue du Cimetière.

Afin de parfaire les observations, il est nécessaire de procéder à une nouvelle inspection du tronçon concerné. Pour ce faire il convient de procéder à une interruption momentanée du flux d'eaux usées pendant le passage de la caméra, avec l'installation d'un obturateur à l'intersection de la rue de Metz et de la rue de l'Eglise.

Le délégataire entreprend chaque année lors des campagnes d'hydrocurage un nettoyage poussé des collecteurs de la Rue de l'Eglise.

Pollution du FEUBY

Les études réalisées par le délégataire en 1994 et 1995 ont démontré que la capacité de pompage du poste de refoulement des eaux pluviales est très insuffisante pour assurer le refoulement de la totalité des débits de temps de pluie collectés par le FEUBY canalisé, aux quels sont susceptibles de s'ajouter les débordements du déversoir d'orage rue Georges Bizet. Selon les calculs réalisés en 1994, les débits générés par le bassin versant pour une pluie de période de retour décennale seraient de l'ordre de 3 m³/s alors que la station n'est en mesure de refouler qu'un peu plus de 0.1 m³/s.

Les débordements du poste de refoulement vers le bras mort à ciel ouvert sont donc inéluctables dans la situation actuelle. Seuls des travaux de grande ampleur telle la création d'un bassin de rétention d'eaux pluviales ayant pour débit de fuite l'actuelle station de pompage du FEUBY sont susceptibles de déboucher sur une solution pérenne. Ces études doivent toutefois être menées en coordination avec les communes limitrophes situées en amont, afin de trouver des solutions permettant de limiter les apports d'eaux pluviales dont la gestion ne doit pas être exclusivement supportée par la commune de Mondelange (en aval du bassin hydraulique)

Lotissement « Chamotte »

Les Postes de Refoulement du lotissement la Chamotte présentent à chaque intervention des quantités considérables de lingettes déversées dans les réseaux d'assainissement. Le délégataire préconise la réalisation d'une campagne d'information auprès des usagers.

Collecteur intercommunal de desserte

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue de Metz à Mondelange un tronçon de collecteur a été renouvelé par le délégataire aux frais du SIAVO. Ces travaux ont confirmé la nécessité d'inspecter le collecteur situé en aval jusqu'à l'usine de dépollution. Ce collecteur est probablement fragilisé par une corrosion importante; Préalablement à cette inspection il est nécessaire de localiser les tampons d'accès recouvert notamment dans le cadre de la réalisation de la déchetterie de Richemont. Opération en cours en 201/2015

MOYEUVE PETITE**Grand-rue et rue du moulin**

L'inspection télévisée des collecteurs réalisée en décembre 2013 a révélé un état général des conduites acceptable avec cependant de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité telles que des branchements pénétrants. Un programme de réhabilitation est à mettre en œuvre sur ces deux rues (2016/2017)

MOYEVRE GRANDE

Rue d'Avril

L'inspection télévisée du collecteur réalisée en décembre 2013 a révélé un état de dégradation élevé de celui-ci avec cependant de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité telles que des branchements pénétrants.

Des travaux de réhabilitation sont prévus dans le courant du second semestre 2016.

Rue Saint Eloy

Suite à plusieurs appels de riverain concernant des infiltrations d'eaux usées dans les habitations, le remplacement du carneau situé devant les habitations n° 76 au N° 81 par un collecteur de diamètre 250 PVC est en cours de réalisation.

Rue de Franchepré

Dans le cadre d'un projet de requalification de la rue de franchepré, une étude diagnostique sur l'état des collecteurs a eu lieu. Celle-ci présente les différentes propositions de travaux de réhabilitation et de remplacement des collecteurs.

Rue Lafayette et Rue Saint Robert

Dans le cadre de l'aménagement du carreau de la mine, des investigations réalisées par le délégataire ont permis de découvrir que les eaux usées recueillies par les collecteurs des rues LAFAYETTE et SAINT ROBERT se déversaient à l'Orne via un collecteur d'eaux pluviales. Une proposition chiffrée pour créer un raccordement sur le collecteur syndical via un déversoir d'orage sera soumise à la collectivité.

Rue Mangin

Les habitations de la rue Mangin, dont certaines sont dépourvues d'assainissement individuel, sont raccordées au milieu naturel. Une proposition de raccordement sur le collecteur du SIAVO a été soumise à la commune.

Lotissement du joli bois à Froidcul

Le délégataire a procédé en 2011 à une campagne de contrôle systématique des branchements en vue de localiser les déversements d'eaux usées dans le collecteur dédié aux eaux pluviales. Des courriers de demande de mises en conformité ont été adressés aux propriétaires.

Poste de refoulement DELAUNE

Dans le cadre des travaux de renouvellement du collecteur de la rue Victor Hugo le délégataire a constaté une fragilisation importante de la conduite de refoulement du poste DELAUNE, un renouvellement de cette conduite est à programmer. Une proposition sera soumise par le fermier en 2013.

Poste de refoulement rue des roses à Moyevre Grande

Le développement de l'urbanisation du quartier desservi par cette installation nécessite un renforcement et une sécurisation du système de pompage.

Collecteurs publics implantés en domaine privé :

Il subsiste encore des tronçons de collecteurs publics transitant par des propriétés privées. Il convient de les recenser puis d'en prévoir soit le dévoiement soit la conservation avec établissement de conventions avec les propriétaires.

Gestion des eaux pluviales du quartier rue de la Forêt à Froidcul :

A la demande de la Ville, VEOLIA EAU Compagnie Générale des Eaux a réalisé en 2005 des investigations visant à déterminer l'origine de la saturation du poste de refoulement de la rue des Roses lors de fortes pluies. Des propositions chiffrées pour la réalisation de réseaux pluviaux, de réhabilitation de fossés et de création d'un bassin de rétention ont

été soumises à la collectivité. Les travaux de curage des fossés ont été réalisés en 2008. Il reste à intégrer les travaux de gestion des eaux pluviales du quartier de la rue de la Forêt au projet d'extension du quartier de Froidcul.

Nuisances olfactives au débouché du Conroy :

A la demande de la collectivité, une enquête a été diligentée par le délégataire. Une proposition d'inspection pedestre du Conroy a été soumise à la collectivité par courrier en date du 29/09/2010.

Pertes de pollution par temps de pluie :

D'importants flux de pollution sont déversés au milieu naturel lors des évènements pluvieux notamment via les déversoirs d'orage en amont du poste de refoulement du Knoblauch. Un bassin de pollution d'environ 1000m³ (selon étude SETUDE – 1990) serait à construire à côté du Knaubloch.

Proposition de campagne annuelle d'inspections télévisées

Aucune campagne d'inspection télévisuelle systématique n'est prévue par le contrat de délégation du service public. Afin d'initier la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale du réseau d'assainissement, le délégataire propose la réalisation d'une campagne d'inspection annuelle représentant 10% du linéaire total de la commune. L'exploitation de ces inspections permet d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des collecteurs les plus vétustes et de repérer des non-conformités graves telles que des branchements pénétrants réalisés à l'insu du délégataire.

RICHEMONT

Conduite de refoulement du poste de refoulement du moulin à Richemont

Dès 2005, le délégataire a alerté la collectivité sur le mauvais état de la conduite de refoulement en acier de la traversée de l'Orne. Un diagnostic technique a révélé sa fragilité et un état de dégradation avancé. Deux nouvelles casses, réparées par le délégataire, se sont produites en 2014.

L'étude sur le remplacement du collecteur de refoulement est en cours, Le nouveau cheminement de la canalisation permettrait une pose en gravitaire. Les différentes demandes d'autorisation administratives sont en cours.

Diverses rues

L'inspection télévisée des collecteurs des rues de l'Orne et de la route Nationale réalisée en décembre 2013 a révélé un état général des conduites acceptable avec cependant de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité telles que des branchements pénétrants. Un programme de réhabilitation est à mettre en œuvre sur ces deux rues.

Quartier du Marabout

Les collecteurs qui desservent les habitations du quartier du Marabout ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif du SIAVO, mais se déversent à la Moselle. La mise en conformité de l'assainissement du quartier nécessite un raccordement sur le système d'assainissement collectif du SIAVO via le réseau communal d'Uckange. Les investigations réalisées par le délégataire permettent d'avoir une bonne vision des diverses solutions techniques envisageables.

Ce quartier a toutefois été classé en zone d'assainissement non collectif par la commune

ROMBAS

Diverses rues

Les inspections télévisées des différents collecteurs de la commune réalisée en 2014 ont révélées un état de dégradation de ceux-ci avec de nombreux défaut d'étanchéité ainsi que de grave non-conformité telles que des branchements pénétrants.

Des travaux de réhabilitation sont prévus dans le courant du second semestre 2016 pour les rues de Metz, Mozart et la rue de Malancourt.

Grand rue

L'inspection ruisseau du rapt a permis au délégataire de mettre en évidence une pollution au niveau de la grand rue.

Les travaux de raccordement du collecteur EU de la grand 'rue sur l'un des collecteurs unitaires localisé dans le ruisseau du rapt sont prévus pour la fin du second trimestre 2016

Eaux claires parasites rue de Guissebonne

Le poste de refoulement de la rue de Guissebonne collecte des volumes excessifs d'eaux claires parasites qui induisent des surcharges hydrauliques des réseaux communaux et intercommunaux. Les points de pénétrations des eaux claires ont été localisés par le délégataire qui par courrier en date du 14/05/2008 a soumis ses propositions à la collectivité. Des travaux sont prévus en 2016 par le SIAVO

Rue Poincaré

La rue Poincaré est dotée d'un collecteur raccordé au milieu naturel qu'il conviendrait de raccorder au système d'assainissement collectif.

Desserte des habitations de l'extrémité ouest de la rue de Malancourt :

Les habitations de l'extrémité Ouest de la route de Malancourt sont desservies par un collecteur unitaire qui se déverse directement dans le Rapt via un fossé routier. Un aménagement d'un déversoir d'orage et une déconnexion de fossé sont à envisager.

ROSSELANGE

Rue du Bouswald -Tranche 3

Dans le cadre du projet de requalification de la rue du Bouswald, le collecteur unitaire existant est redimensionné, ainsi que le remplacement de l'ensemble des branchements.

Rue st Odile (côté pair)

Dans le cadre du projet de requalification de la rue St Odile, Les maisons du côté paire sont raccordés au réseau d'assainissement par un collecteur transitant par les maisons du côté impair. La création d'un collecteur EU permettra aux riverains de se mettre en conformité.

UCKANGE

Lotissement du Pont de pierre

Suite à des débordements du collecteur de transit dans les espaces vert, une inspection de celui-ci a eu lieu au mois de mai 2016. Cette inspection a permis de mettre en évidence de nombreux défaut. La dépose- repose de ce collecteur sur environ 50ml sera réalisée.

Un diagnostic sur l'état du collecteur passant en fonçage sous l'autoroute A30 est à envisager.

Desserte du quartier de la rue de la Moselle

Il n'est pas desservi par le système d'assainissement collectif

Desserte de la route de Fameck

Certaines habitations de la route de Fameck à proximité du carrefour à sens giratoire à la sortie du pont au-dessus du chemin de fer ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif. Le raccordement a été réalisé en 2015

Eaux claires parasites

Le SIAVO a commandé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 à l'initiative du SIAVO.

Dans ce cadre ont été inspectés 360 ml de collecteurs rue Jeanne d'Arc. Cette inspection a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites.

Outre les surcharges hydrauliques des réseaux communaux et syndicaux, les eaux claires parasites provoquent des pertes de pollution vers le milieu naturel du fait des débordements prématurés des déversoirs d'orage. Des travaux de réfection de l'étanchéité des ouvrages sont à programmer par la collectivité.

Collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs

Concernant les difficultés rencontrées sur les collecteurs de liaison entre la route de Fameck, la rue Neuve et rue des Etangs, des investigations sont en cours afin d'identifier les anomalies et de déterminer les pistes d'amélioration.

Il reste cependant nécessaire pour une protection maximale de conseiller aux propriétaires de doter leurs branchements de clapets anti-refoulement à double battant conformément au règlement sanitaire départemental.

VITRY SUR ORNE

Rue de Thionville

Dans le cadre d'un projet de requalification de la rue de Thionville, le SIAVO prévoit la réhabilitation du réseau d'assainissement.

Surcharge hydraulique du collecteur rue Jean Burger :

Le collecteur qui dessert les N°35 et 54 de la rue Jean Burger se met en charge lors d'épisodes pluvieux de forte intensité. A la demande de la commune le délégataire a réalisé une étude qui a conduit à une proposition de travaux soumise à la collectivité.

Le délégataire propose de réaliser un ouvrage de régulation de débit sur le collecteur de la rue Jean Burger équipé d'une vanne à flotteur.

Desserte des N° 23 à 47 et de 14 à 18 de la rue Clémenceau

Ces habitations ne sont actuellement pas raccordées au système d'assainissement collectif. Par courrier en date du 12/12/2008 le fermier propose la création d'un poste de refoulement pour assurer la collecte des eaux usées d'environ 50 habitants supplémentaires.

Etude de réseau SIAVO :

Le SIAVO a commencé en 2003 la réalisation d'une étude diagnostic portant sur :

- Les taux de raccordement
- Les apports d'eaux claires parasites de chaque commune adhérente

Le rapport final a été présenté en 2004.

En complément de cette étude, une importante campagne d'inspection télévisée a été menée en 2006 et 2007 à l'initiative du SIAVO. La commune de VITRY SUR ORNE a été concernée par l'inspection des collecteurs de la rue Ambroise THOMAS qui a permis de localiser d'importants apports d'eaux claires parasites

USINE DE DEPOLLUTION DE RICHEMONT

Sécurisation du site

Sécurisation de la STEP, par le remplacement du portail existant endommagé par les différentes intrusions sur le site.

Chemin d'accès au DO d'entrée de la STEP

La création d'un chemin d'accès direct au DO d'entrée de la STEP sur le site de la station, permettra une intervention rapide à celui-ci sans suivre le cheminement des voies obligatoire du site ARCELOR.

Amélioration de la sécurité et des conditions de travail

Le panier dégrilleur situé à l'arrivée des eaux brutes dans le poste de relevage, destiné à la protection des pompes bien que d'une efficacité limitée en raison de l'espacement des barreaux, nécessite des décolmatages réguliers. Le panier implanté à une profondeur de 5m doit être remonté au moyen d'un palan au travers d'une trappe située au niveau du sol. Les déchets accrochés aux barreaux doivent être extraits manuellement pour être déposés dans une benne. Ces opérations exposent naturellement les opérateurs à des risques de chutes, de glissade, de coupures, de piqures, sans omettre les risques sanitaires.

Le délégataire propose de parfaire le prétraitement des eaux usées tout en améliorant la sécurité et les conditions de travail des opérateurs, en procédant à la suppression du panier dégrilleur au profit d'un dégrilleur automatique à grille verticale. Ces prestations seront réalisées en 2016.

Sécurisation

Le délégataire propose de sécuriser la surveillance de l'installation en dehors des périodes de présence du personnel en doublant l'outil de télésurveillance existant tributaire du bon fonctionnement du réseau téléphonique RTC et du réseau d'alimentation en énergie.

Afin de s'affranchir des délais de livraison de certains équipements sensibles et garantir la continuité du service, le délégataire propose l'acquisition par la collectivité d'un lot d'équipements de secours stockés à l'usine et mis à la disposition du délégataire qui en assure le renouvellement autant que de besoin et le restitue à l'identique à la collectivité à l'issue du contrat. La définition de la liste des équipements à stocker sera établie par le délégataire sur la base d'une étude de criticité.

7.6 Gestion durable du patrimoine

7.6.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

La loi de Grenelle 2 s'inscrit dans le plan national d'adaptation au changement climatique de 2011.

Le décret du 27 janvier 2012 précise qu'à l'échéance du 31 décembre 2013, les collectivités doivent avoir établi un descriptif détaillé des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013) assure l'articulation entre l'obligation de réaliser un descriptif détaillé introduite par le décret du 27 janvier 2012 et l'arrêté du 2 mai 2007 sur le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service. Il modifie notamment les critères d'évaluation des indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux en introduisant un nouveau barème de 0 à 120 points (précédent barème sur 100 points).

Ce même arrêté précise qu'il faut que ce nouvel indice atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service dispose d'un descriptif détaillé. D'autre part, cet arrêté stipule que l'atteinte de ce seuil de 40 points (sur 45 attribuables) conditionne l'attribution des points suivants alloués par le barème (entre les cotations 45 et 120 points - effet « palier »).

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale a été calculé conformément à ce nouveau barème. Cette disposition introduit une rupture avec les valeurs des années antérieures de cet indice.

Compte tenu de cette rupture, VEOLIA Eau pourra communiquer au SIAVO la valeur de l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale qui aurait été obtenue sans les modifications introduites par l'arrêté du 2 décembre 2013, c'est-à-dire, en application de l'ancien barème en vigueur à la date de signature du contrat.

Pour l'année 2015, **l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2]** est de **15 points** sur un barème de 120.

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012. En conséquence, un plan d'actions est à mettre en œuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;
- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service mais non comptabilisables compte-tenu de la toute nouvelle réglementation.

Ce plan d'action qui n'a pu être mis en œuvre en 2013 du fait de la publication tardive de l'arrêté du 2 décembre 2013 (JO du 19 décembre 2013, au regard d'une échéance fixée au 31 décembre 2013) visera à compléter l'inventaire des canalisations par des informations relatives à leur date de pose (à défaut, leur période de pose) et/ou à leur matériau et diamètre.

	Périmètre	2015
1	Amnéville	15
2	Clouange	15
3	Gandrange	15
4	Mondelange	15
5	Moyeuve Grande	15
6	Moyeuve petite	15
7	Richemont	15
8	Rombas	15
9	Rosselange	15
10	Uckange	15
11	Vitry	15
12	SIAVO	15

7.6.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2]

Le tableau suivant indique le taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2], en ajoutant aux valeurs du réseau d'eaux usées, les linéaires renouvelés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat et en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Communes	réseau EU	2011	2012	2013	2014	2015	Moy /5 ans	%
Amnéville	43 000			400			80	0,19%
Clouange	11 814		460	900	250		322	2,73%
Gandrange	15 626		100				20	0,13%
Mondelange	24 768	760		670			286	1,18%
Moyeuvre Gde	46 147	465		35		40	108	1,44%
Moyeuvre Pte	1 800						0	0,00%
Richemont	12 512						0	0,00%
Rombas	42 492			550	150		140	0,29%
Rosselange	10 500		490	550			208	1,98%
Uckange	27 910		375	650	100	80	241	1,23%
Vitry	14 611	100			400		100	0,68%
SIAMO	29 012						0	0,00%
TOTAL	251 180	1 325	1 425	3 755	900	120	1 505	0,63%

7-7 Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée en annexe V.

7.7.1 Programme contractuel d'investissements

Contrat SIAMO :

L'avenant N°4 au contrat d'affermage prévoit la réalisation par le délégataire d'une unité de méthanisation des boues. Le projet est finalisé.

Contrat Uckange :

L'avenant n°1 au contrat de délégation de service public avait pour objet la prise en charge par le Fermier de travaux de sécurisation des ouvrages, d'installation de la télégestion et d'exploitation de nouveaux ouvrages ; cet avenant a été approuvé le 8 octobre 2009.

Les travaux correspondants ont été réalisés.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel d'investissement.

7.7.2 Programme contractuel de renouvellement

Contrat Amnéville, Clouange, Moyeuve-petite, Richemont, Rosselange et Gandrange : Le contrat de délégation prévoit un programme de renouvellement. Les opérations du programme réalisées en 2015 sont présentées dans le Rapport Annuel du délégataire. Les dépenses correspondantes sont intégrées aux dépenses présentées plus bas.

Les autres contrats ne prévoient aucun programme contractuel de renouvellement.

7.7.3 Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans le Rapport Annuel du délégataire permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans le paragraphe « V.4.1 Les modalités d'établissement du CARE ».

7.7.4 Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la **FP2E**, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

Périmètre communal	Canalisations	Equipements
AMNEVILLE, CLOUANGE, MOYEUVE – PETITE, RICHEMONT, ROSSELANGE et GANDRANGE	-	14 071
MOYEUVE GRANDE	-	-
MONDELANGE	-	14 039
ROMBAS	-	18 651
UCKANGE	-	5 012
VITRY SUR ORNE	-	-
SIAVO	-	172 941
TOTAL SIAVO	- €	224 764 €

7.7.5 Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement

Aucun fond de renouvellement n'a été défini au contrat.

ANNEXES

DONNEES ET PATRIMOINE DU SIAVO

- **Habitants**
- **Abonnés**
- **Collecteurs**
- **Equipements - Avaloirs**

INDICATEURS DU SERVICE – TABLEAU DE SYNTHESE

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION PAR COMMUNE

ASSIETTE DE LA REDEVANCE

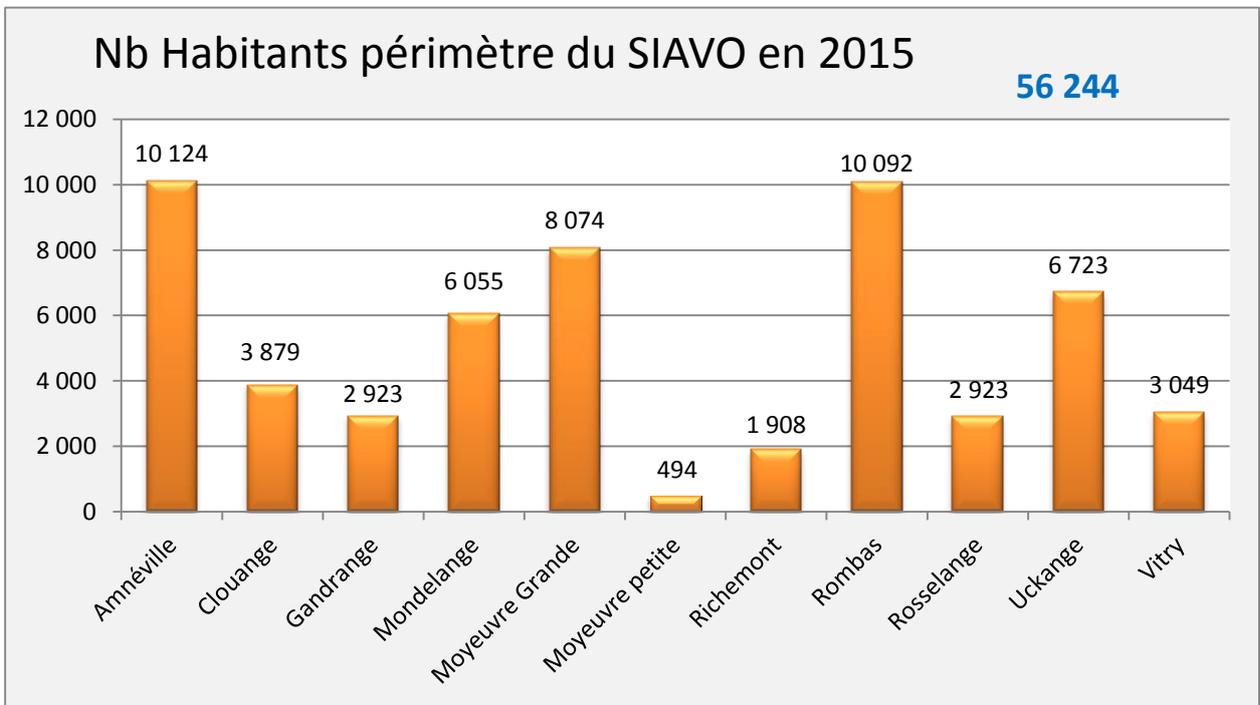
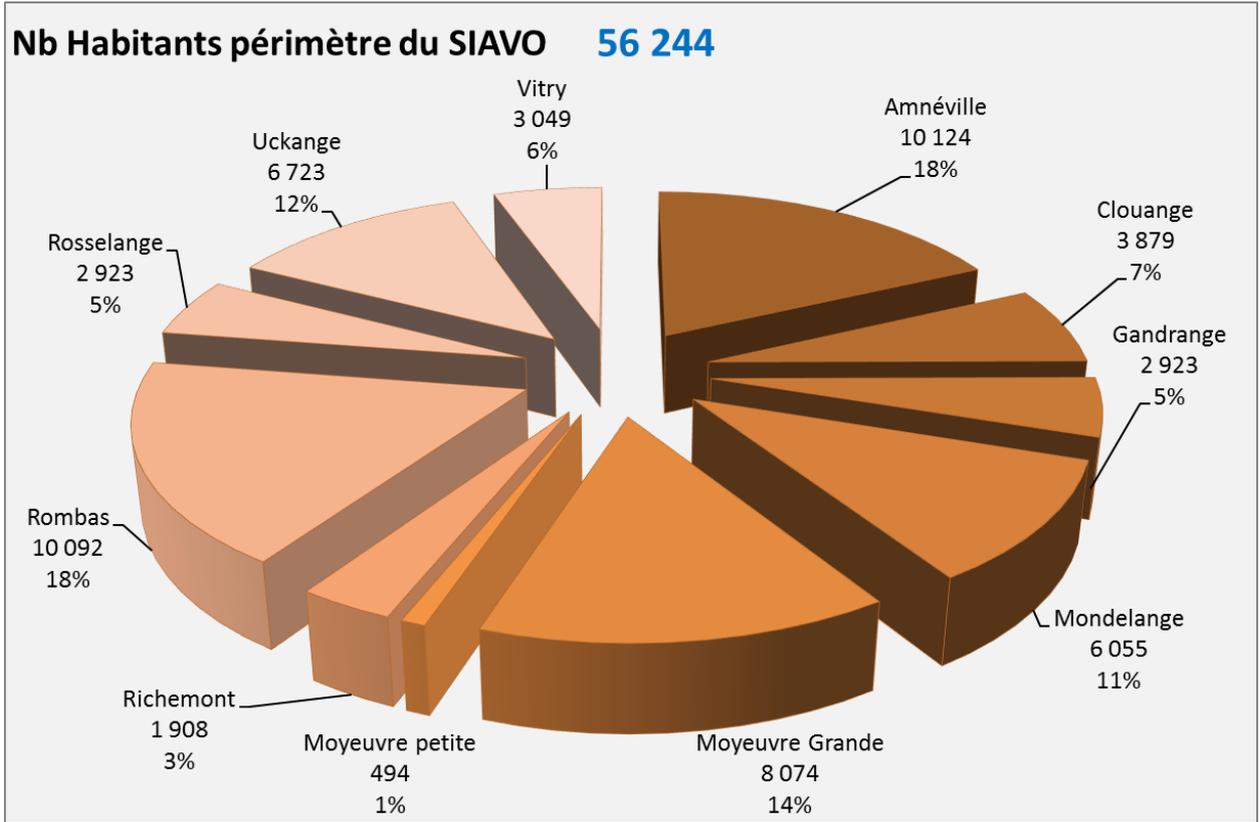
EVOLUTION DES TARIFS SIAVO 2014/2015

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU EN 2015

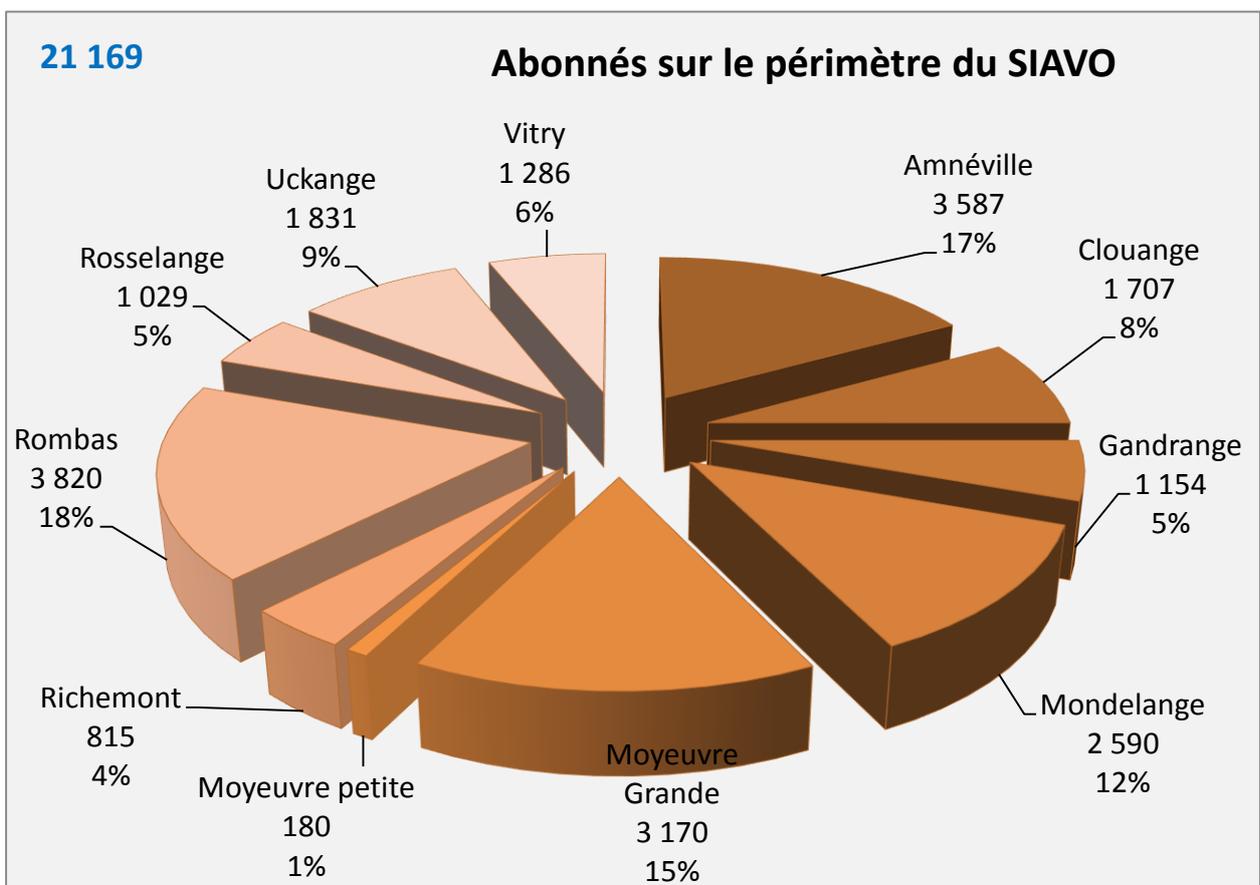
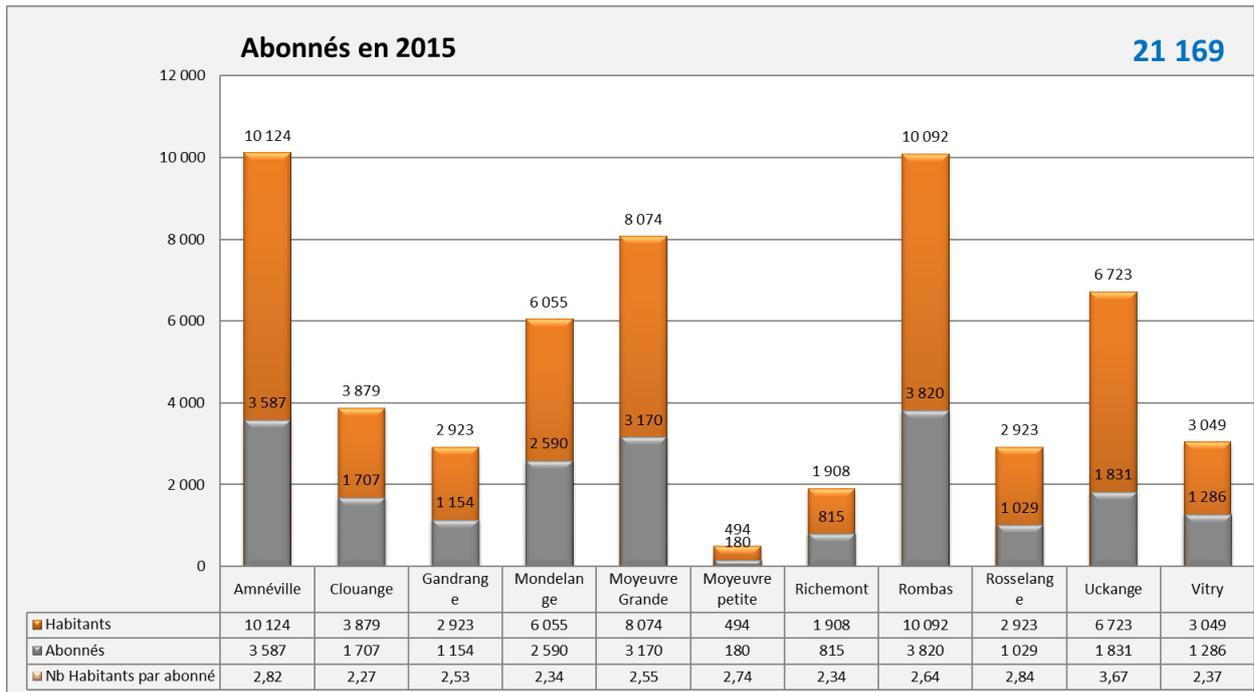
FACTURES D'EAU PAR COMMUNE

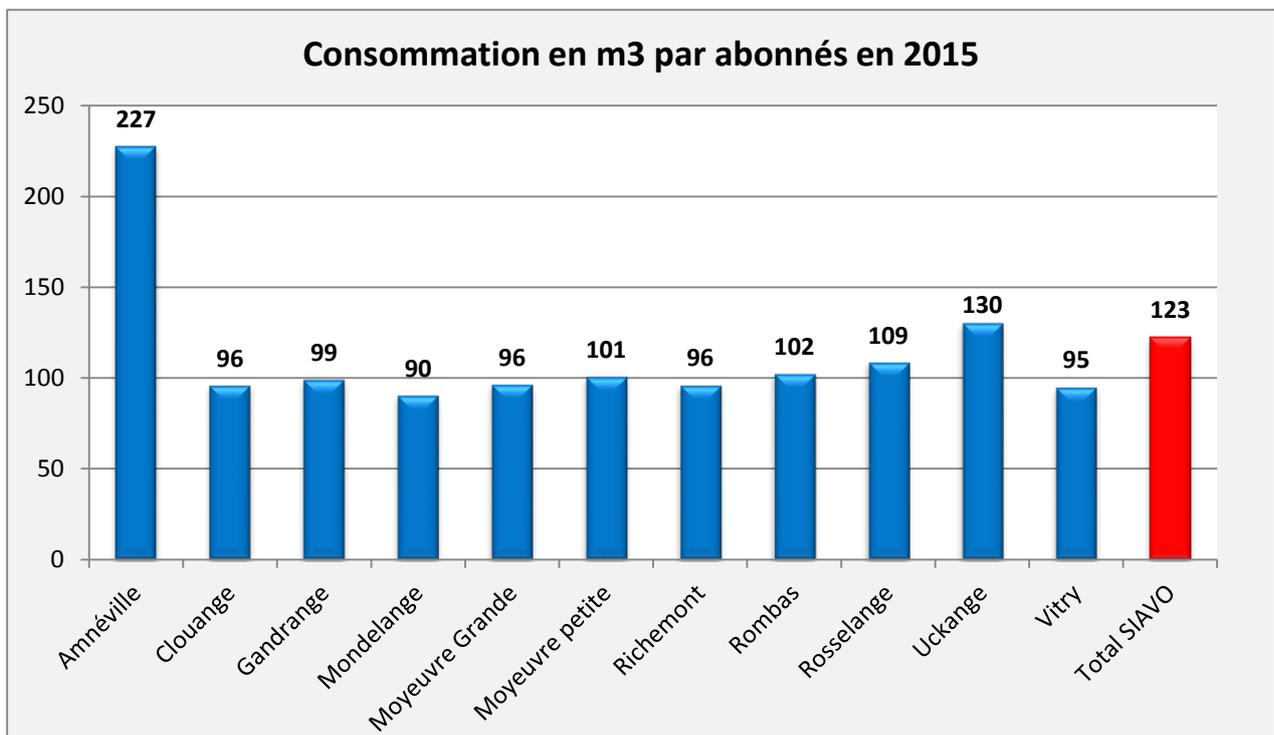
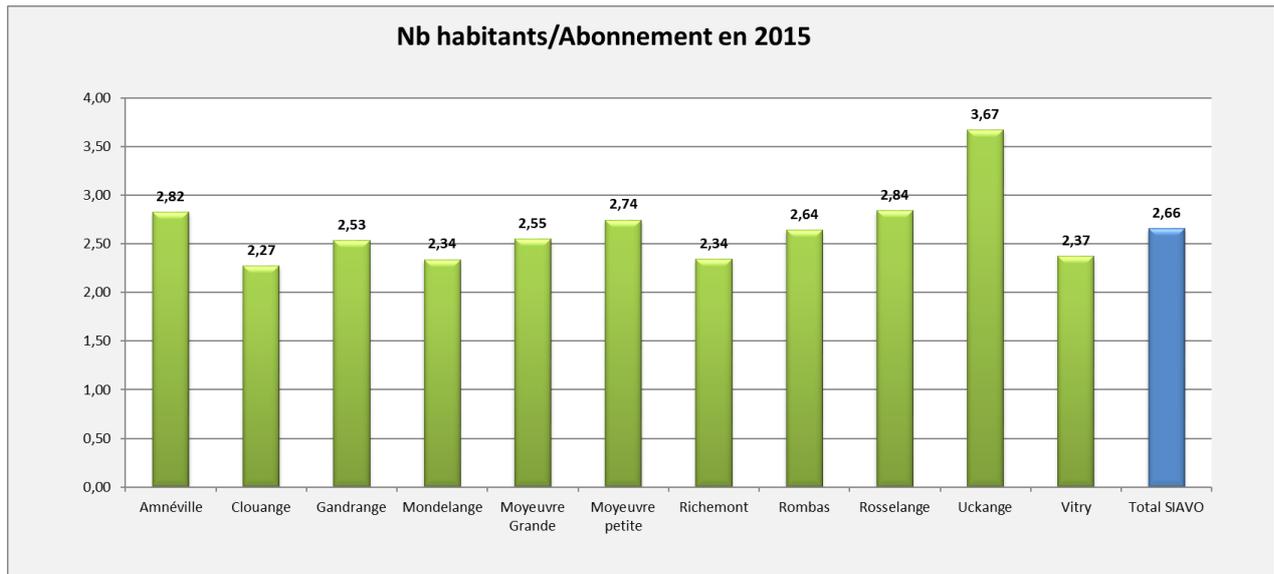
NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2016 – CHIFFRES 2015

Données physiques

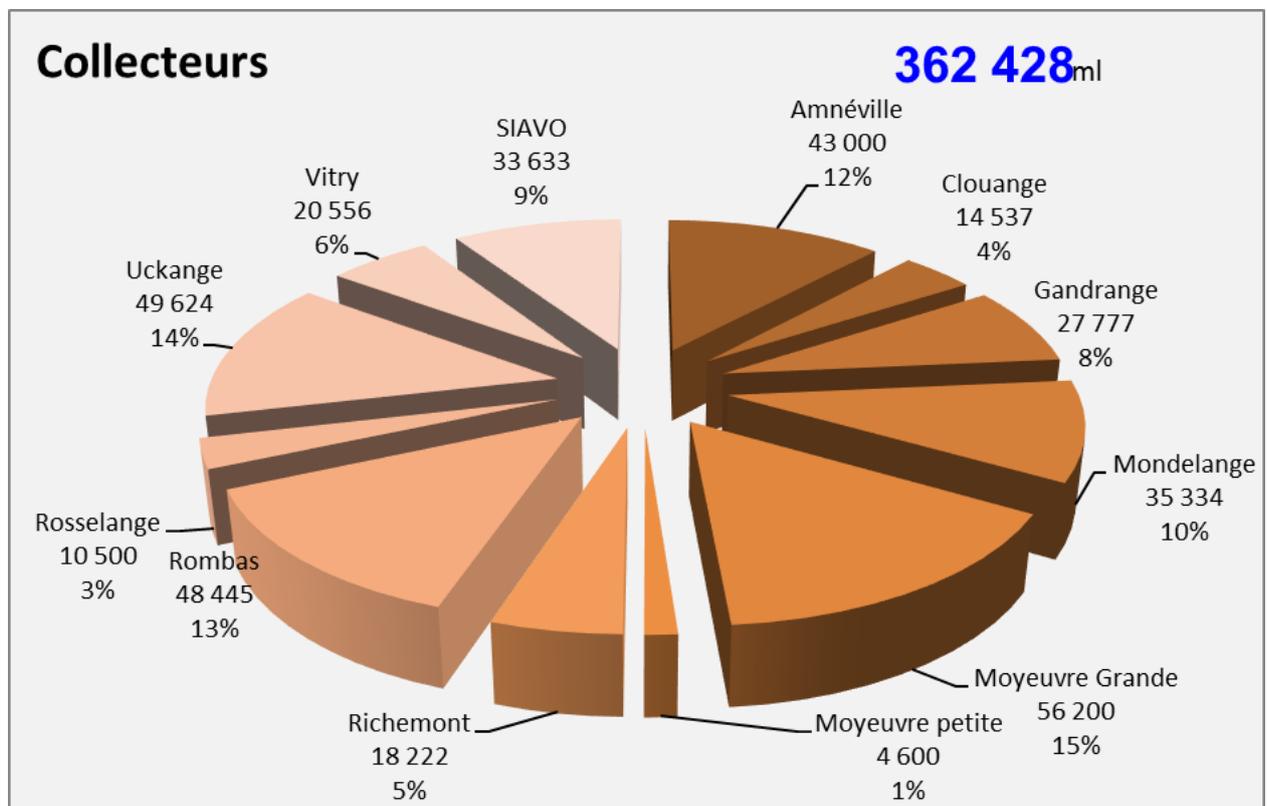
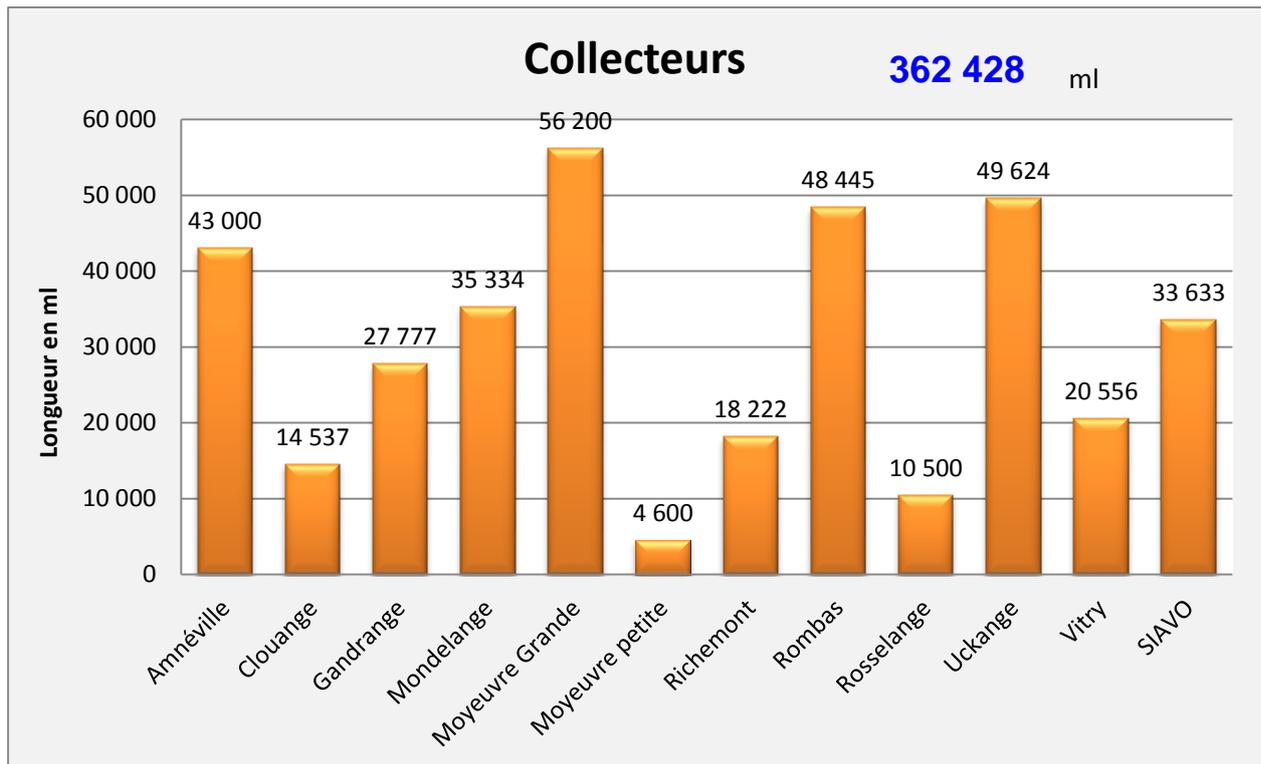


Nombre d'Abonnés et consommation

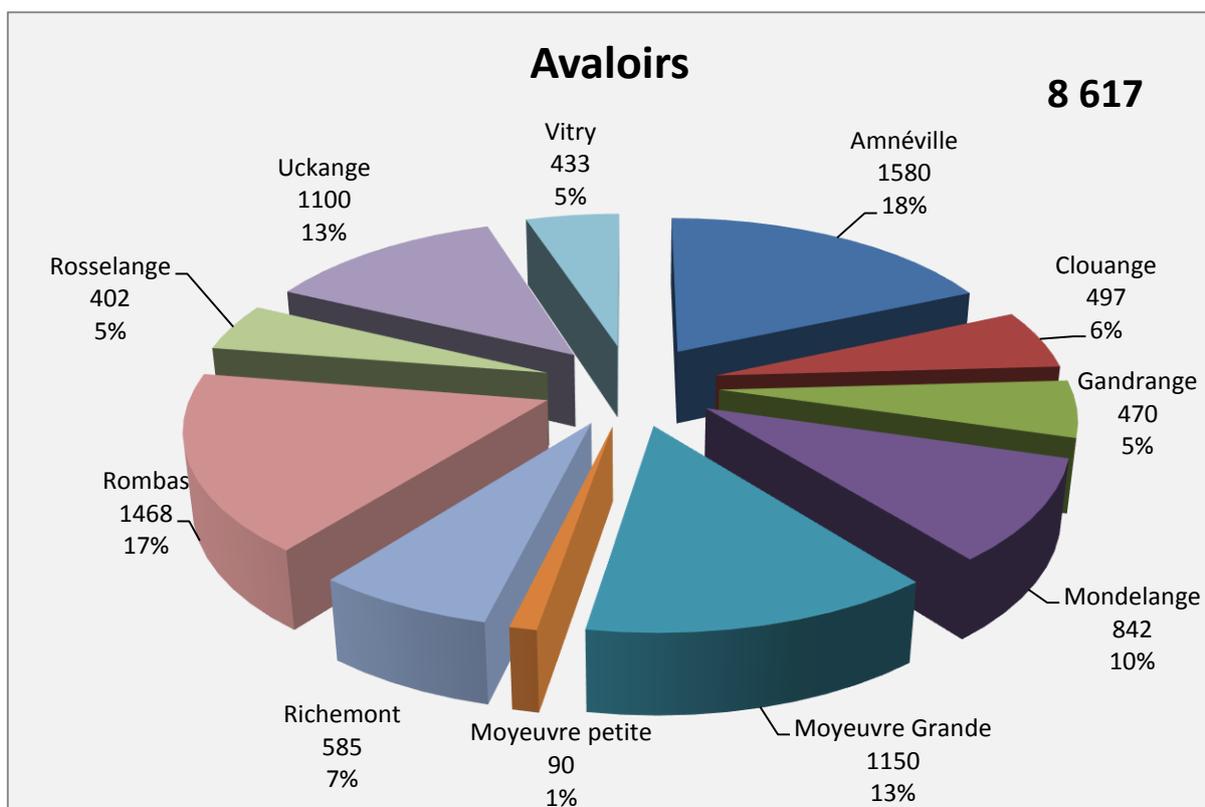
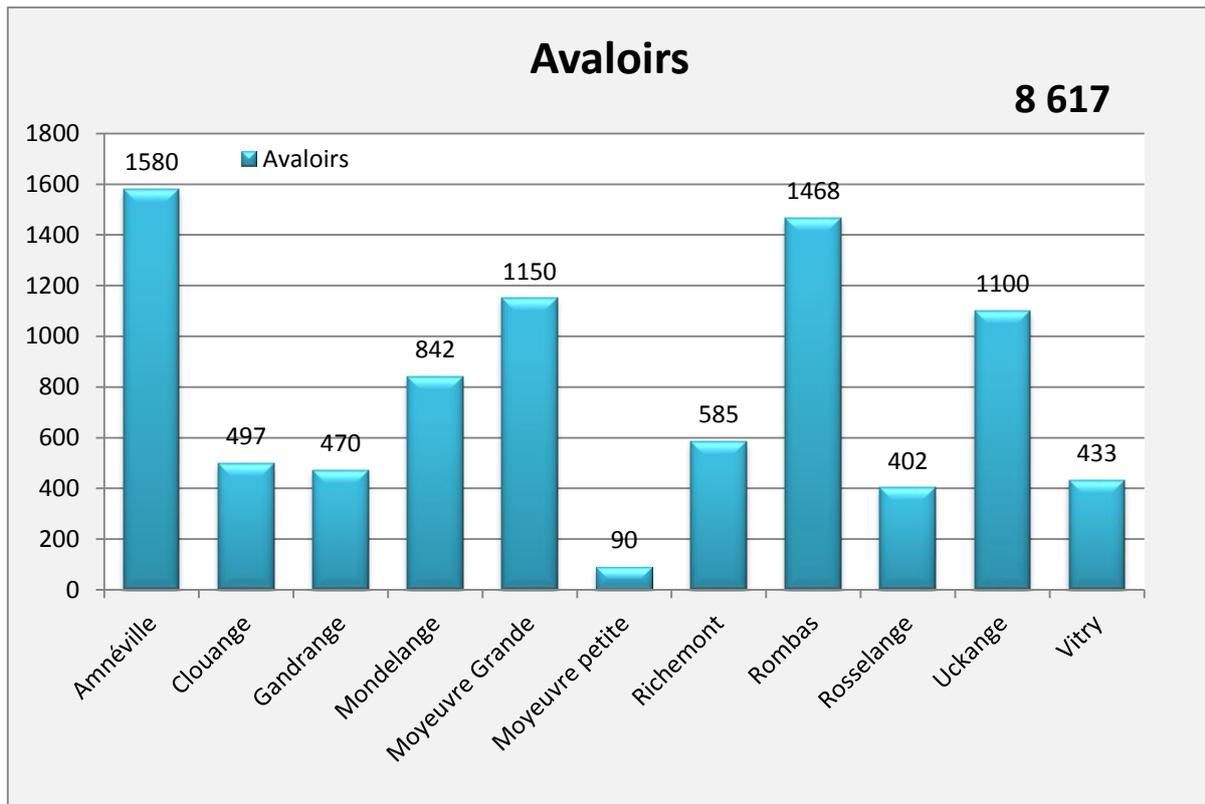




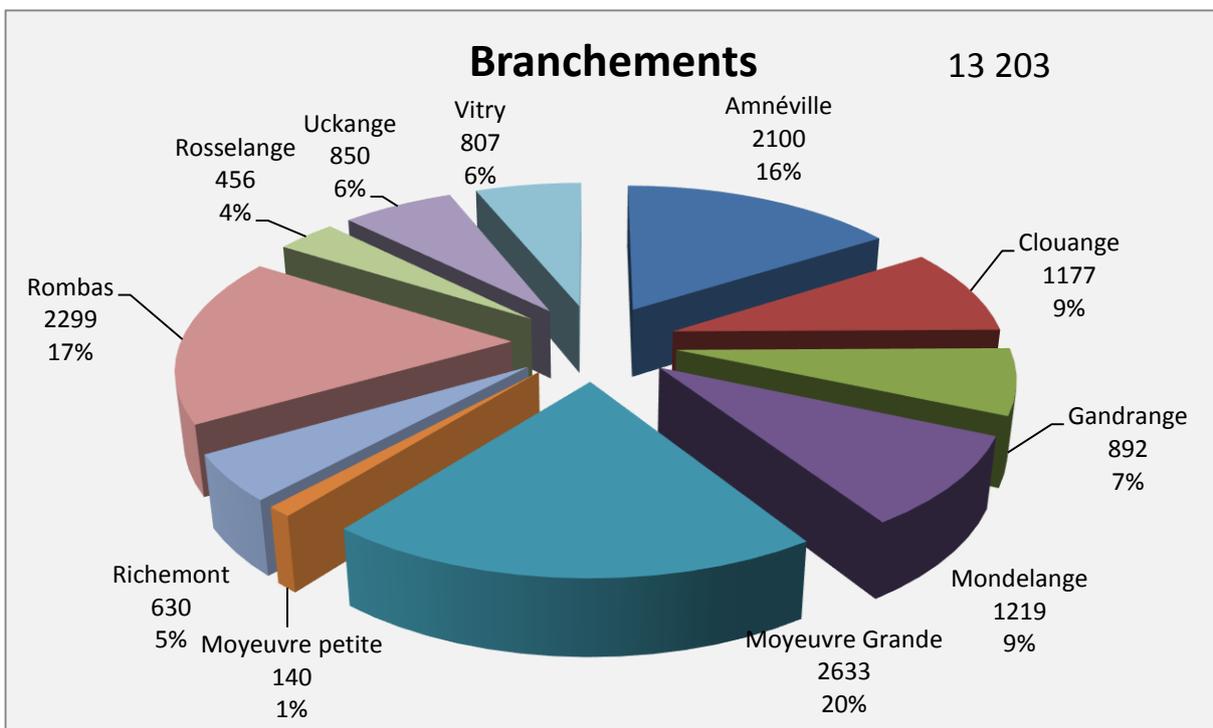
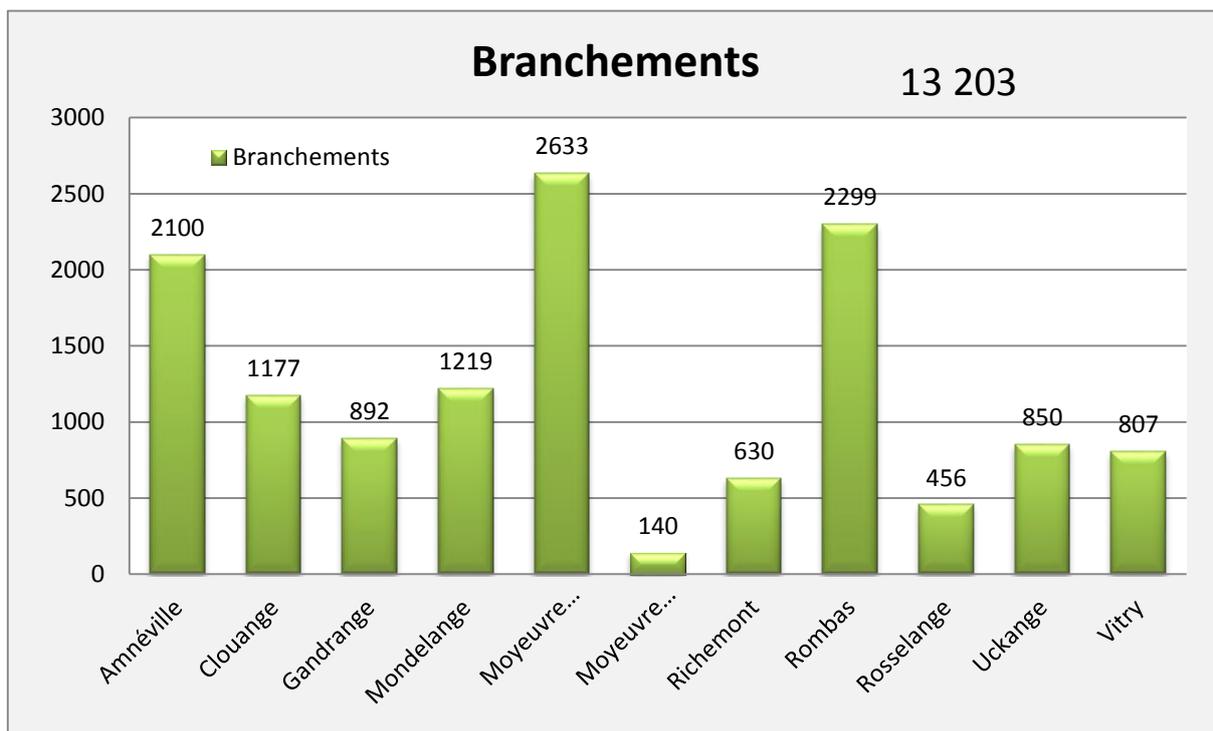
Collecteurs du Syndicat



Equipements -Avaloirs



Nombre de branchements par Commune



Indicateurs de service – tableau de Synthèse

N°	Indicateurs du service	SIAVO	Amnéville Clouange Gandrange Moyeuvre-petite Richemont Rosselange	Mondelange	Moyeuvre- grande	Rombas	Uckange	Vitry/orne
	L'ACTIVITE CLIENTELE							
	Nombre de communes desservies	11	6	1	1	1	1	1
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	56 645	22 374	6 116	8 070	10 149	6 760	2 996
	Nombre total d'abonnés (clients)	21 121	8 504	2 590	3 146	3 820	1 775	1 286
	- Nombre d'abonnés du service	21 121	8 504	2 590	3 146	3 820	1 775	1 286
	- Nombre d'autres services (réception d'effluents)							
	Assiette totale de la redevance en m3	2 626 614	1 366 616	234 262	302 128	374 649	232 977	115 982
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	2 626 614	1 366 616	234 262	302 128	374 649	232 977	115 982
	- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluents)							
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement							
	QUALITE DU SERVICE A L'USAGER							
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P258.1]	Taux de réclamations Délégitaire 0,00 u/1000 abonnés	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,520	0,000	0,030	0,460	0,000	0,060	0,000
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité							
	- Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité							
	- Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité							
	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT							
[D204.0]	Prix TTC par m3 pour 120 m3 (assainissement seul) tva 10%		2,07	2,09	2,06	2,06	2,11	2,07
	COLLECTE DES EAUX USEES PRODUCTEUR VALEUR							
	Nombre de désobstructions sur réseau		15	14	9	13	16	3
	Longueur de canalisation curée Délégitaire	465 ml	14 829	4 200	4 907	3 763	3 678	1 121
	LA DEPOLLUTION PRODUCTEUR VALEUR							
	Volume arrivant (collecté) en m3	6 658 575						
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5 en kg	1 421						
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	23 685						
	Volume traité	6 115 862						
	L'EVACUATION DES BOUES ET DES DECHETS							
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en t	917						
	Masse de refus de dégrillage évacués en t	67						
	Masse de sables évacués en t	183						
	Volume de graisses évacuées en m3	9						
	LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE PRODUCTEUR VALEUR							
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées							
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents							
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées							
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration							
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	100						
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration							
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	100						
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)							
[P206.3]	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100						
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif							
	LA GESTION DU PATRIMOINE							
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires			1 180	2 633	2 299	850	807
	Nombre de branchements eaux pluviales			39				
	Nombre de branchements neufs			6	2	1		3
	Linéaire du réseau de collecte	33 633	85 088	25 283	46 162	42 791	28 900	14 611
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux collectif	15	15	15	15	15	15	15
[P202.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	26,76	9,40	31,65	17,33	11,68	17,30	6,84
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées		0,67%	1,15%	0,22%	0,33%	1,98%	0,81%
	Nombre de postes de relèvement	15	21	11	9	3	11	
	Nombre d'usines de dépollution	1						
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	70 000						
	LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU							
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle Délégitaire Mesure statistique d'entreprise	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	78,66	78,66	78,66	78,66	78,66	78,66	78,66
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	LES CERTIFICATS PRODUCTEUR VALEUR							
	Obtention de la certification ISO 9001 par l'exploitant Délégitaire Certification	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	-	-	-	-	-	-	-
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	non	non	non	non	non	non	non
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui						

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation par Commune

Amnéville, Clouange, Moyeuivre-Petite, Richemont, Rosselange, Gandrange et Viyry/Orne

Collectivité: H1121 - SIAVO COLLECTE EAU USEES&PLUVIALES

LIBELLE	2014	2015	Ecart %
PRODUITS	834 658	869 816	4,21 %
Exploitation du service	455 449	437 816	
Collectivités et autres organismes publics	285 339	375 811	
Travaux attribués à titre exclusif	79 360	26 156	
Produits accessoires	14 510	30 233	
CHARGES	858 353	803 860	-6,35 %
Personnel	247 246	228 584	
Energie électrique	12 639	17 463	
Sous-traitance, matières et fournitures	72 642	67 960	
Impôts locaux et taxes	7 231	5 078	
Autres dépenses d'exploitation	143 347	72 111	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	8 162	10 959	
<i>engins et véhicules</i>	54 105	33 197	
<i>informatique</i>	24 633	14 257	
<i>assurances</i>	2 712	3 781	
<i>locaux</i>	10 826	11 408	
<i>autres</i>	42 909	- 1 486	
Contribution des services centraux et recherche	55 676	19 514	
Collectivités et autres organismes publics	285 339	375 811	
Charges relatives aux renouvellements	15 955	17 410	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	9 182	10 758	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	6 772	6 652	
Charges relatives aux investissements	1 644	1 689	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	1 644	1 669	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	453	460	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	16 179	0	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 23 695	65 956	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	21 981	
RESULTAT	- 23 694	43 975	NS

Mondelange

Collectivité: H1061 - MONDELANGE ASST

LIBELLE	2014	2015	Ecart %
PRODUITS	165 426	183 439	10,89 %
Exploitation du service	102 390	107 976	
Collectivités et autres organismes publics	55 903	69 029	
Travaux attribués à titre exclusif	7 131	6 434	
Produits accessoires	1	0	
CHARGES	173 546	140 527	-19,03 %
Personnel	28 910	31 188	
Energie électrique	5 363	5 805	
Sous-traitance, matières et fournitures	18 141	7 463	
Impôts locaux et taxes	1 006	926	
Autres dépenses d'exploitation	21 010	11 006	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 184	1 672	
<i>engins et véhicules</i>	7 327	3 970	
<i>informatique</i>	3 576	2 608	
<i>assurances</i>	394	688	
<i>locaux</i>	1 571	1 885	
<i>autres</i>	6 954	184	
Contribution des services centraux et recherche	8 084	3 577	
Collectivités et autres organismes publics	55 903	69 029	
Charges relatives aux renouvellements	11 081	11 087	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	11 061	11 087	
Charges relatives aux investissements	440	446	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	440	446	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	23 629	0	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 8 120	42 911	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	0	14 302	
RESULTAT	- 8 120	28 610	NS

Moyeuvre-Grande

Collectivité: H1021 - MOYEUVERE GRANDE ASST

LIBELLE	2014	2015	Ecart %
PRODUITS	336 361	343 782	2,21 %
Exploitation du service	153 267	162 747	
Collectivités et autres organismes publics	169 794	174 170	
Travaux attribués à titre exclusif	12 368	5 928	
Produits accessoires	931	937	
CHARGES	301 265	245 678	-18,45 %
Personnel	52 553	32 989	
Energie électrique	66	136	
Sous-traitance, matières et fournitures	8 662	14 586	
Impôts locaux et taxes	2 491	1 405	
Autres dépenses d'exploitation	45 094	14 923	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 935	2 246	
<i>engins et véhicules</i>	16 597	3 332	
<i>informatique</i>	8 859	3 984	
<i>assurances</i>	975	1 061	
<i>locaux</i>	3 893	5 463	
<i>autres</i>	11 834	- 1 163	
Contribution des services centraux et recherche	20 022	5 444	
Collectivités et autres organismes publics	169 794	174 170	
Charges relatives aux renouvellements	822	729	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	822	729	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 760	1 294	
RESULTAT AVANT IMPOT	35 095	98 103	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	11 697	32 698	
RESULTAT	23 398	65 407	NS

Rombas Collectivité: H1091 - ROMBAS ASST

LIBELLE	2014	2015	Ecart %
PRODUITS	226 631	302 634	33,54 %
Exploitation du service	149 862	162 114	
Collectivités et autres organismes publics	64 282	107 313	
Travaux attribués à titre exclusif	4 288	21 982	
Produits accessoires	8 198	11 225	
CHARGES	216 455	200 252	-7,49 %
Personnel	52 109	32 376	
Energie électrique	36 219	5 120	
Sous-traitance, matières et fournitures	2 957	23 748	
Impôts locaux et taxes	1 876	1 488	
Autres dépenses d'exploitation	35 106	14 219	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	2 211	2 439	
<i>engins et véhicules</i>	13 539	3 066	
<i>informatique</i>	6 672	4 222	
<i>assurances</i>	735	1 125	
<i>locaux</i>	2 932	3 052	
<i>autres</i>	9 018	314	
Contribution des services centraux et recherche	15 080	5 766	
Collectivités et autres organismes publics	64 282	107 313	
Charges relatives aux renouvellements	8 599	10 222	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	5 315	6 928	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	3 284	3 294	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	226	0	
RESULTAT AVANT IMPOT	10 176	102 382	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	3 392	34 123	
RESULTAT	6 784	68 258	NS

Uckange Collectivité: ZH241 - UCKANGE ASST

LIBELLE	2014	2015	Ecart %
PRODUITS	284 260	305 459	7,46 %
Exploitation du service	119 784	145 292	
Collectivités et autres organismes publics	143 311	155 378	
Travaux attribués à titre exclusif	20 663	4 271	
Produits accessoires	502	518	
CHARGES	274 407	241 881	-11,85 %
Personnel	42 337	37 341	
Energie électrique	3 303	6 705	
Sous-traitance, matières et fournitures	27 902	9 280	
Impôts locaux et taxes	1 449	1 071	
Autres dépenses d'exploitation	29 405	13 141	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 751	2 204	
<i>engins et véhicules</i>	11 535	3 708	
<i>informatique</i>	4 689	3 422	
<i>assurances</i>	549	909	
<i>locaux</i>	1 951	2 464	
<i>autres</i>	8 928	434	
Contribution des services centraux et recherche	13 372	6 103	
Collectivités et autres organismes publics	143 311	155 378	
Charges relatives aux renouvellements	7 389	7 507	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	7 389	7 507	
Charges relatives aux investissements	5 074	5 150	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	5 074	5 150	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	864	209	
RESULTAT AVANT IMPOT	9 853	63 579	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	3 284	21 190	
RESULTAT	6 569	42 388	NS

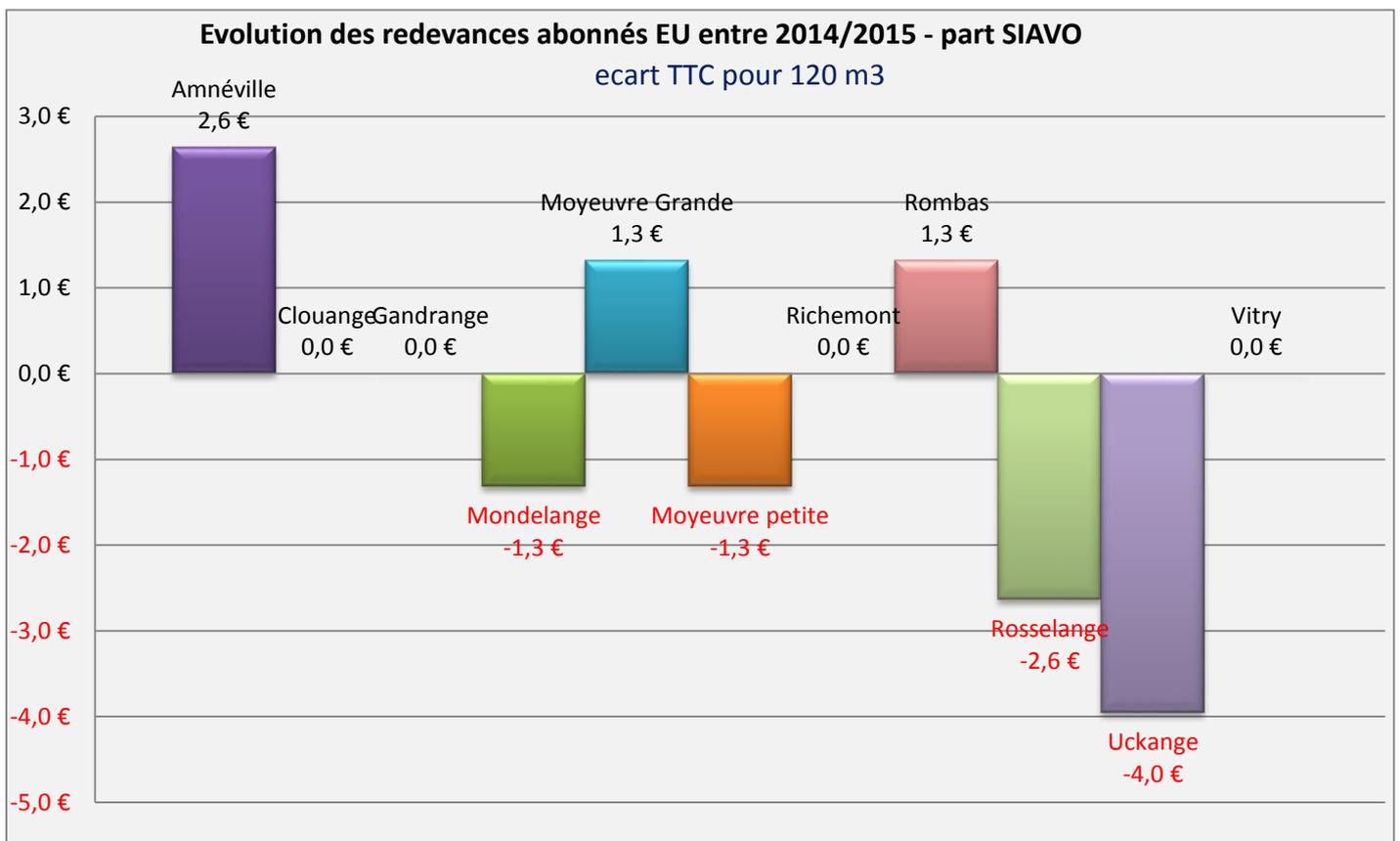
SIAVO

Collectivité: H1171 - SIAVO ASST

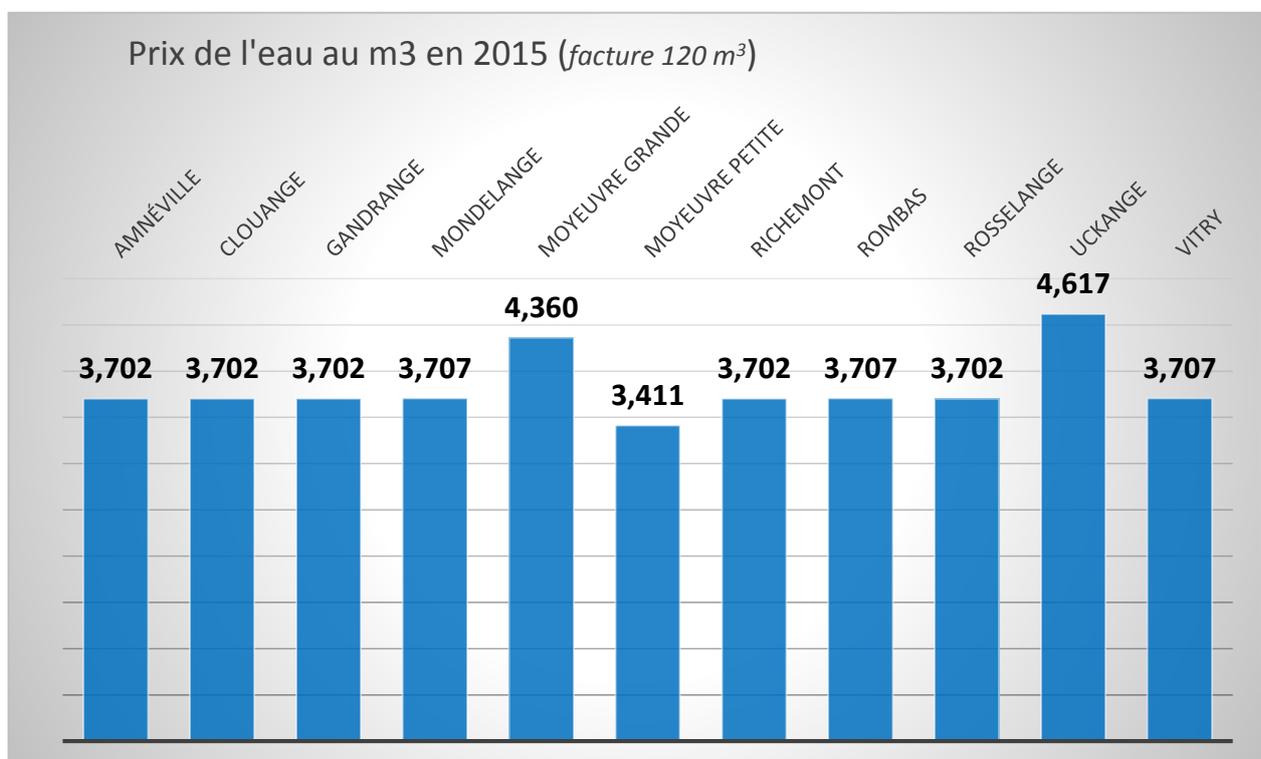
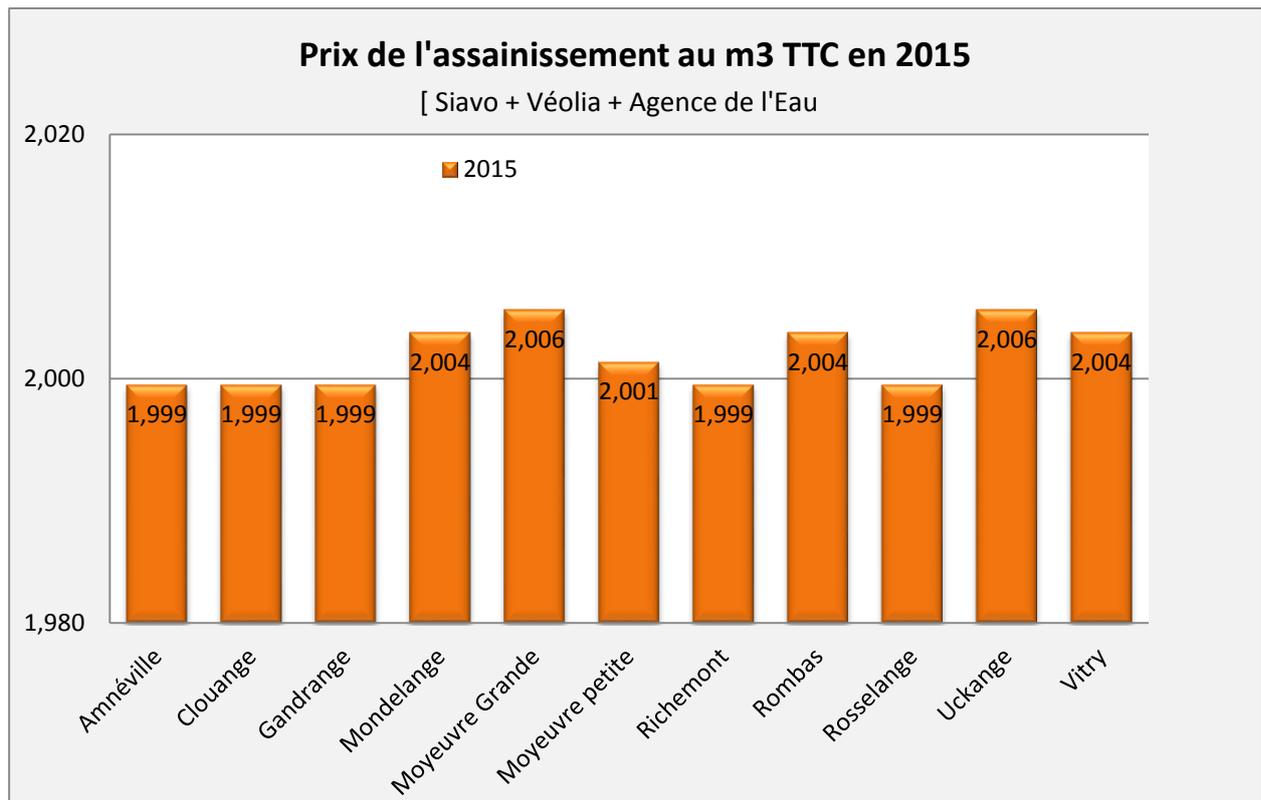
LIBELLE	2014	2015	Ecart %
PRODUITS	3 448 758	3 423 356	-0,74 %
Exploitation du service	2 598 158	2 602 052	
Collectivités et autres organismes publics	841 552	828 459	
Produits accessoires	9 049	- 7 155	
CHARGES	3 287 618	3 174 576	-3,44 %
Personnel	521 494	539 540	
Energie électrique	322 952	348 484	
Produits de traitement	46 585	67 033	
Analyses	18 222	15 530	
Sous-traitance, matières et fournitures	154 724	213 700	
Impôts locaux et taxes	61 908	59 576	
Autres dépenses d'exploitation	292 780	209 970	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	15 416	46 918	
<i>engins et véhicules</i>	49 795	72 604	
<i>informatique</i>	70 000	49 187	
<i>assurances</i>	8 396	12 905	
<i>locaux</i>	46 557	44 177	
<i>autres</i>	102 618	- 15 822	
Frais de contrôle	- 1 100	0	
Redevances contractuelles	0	12 228	
Contribution des services centraux et recherche	172 371	66 508	
Collectivités et autres organismes publics	841 552	828 459	
Charges relatives aux renouvellements	248 218	315 617	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	248 218	315 617	
Charges relatives aux investissements	427 199	486 740	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	427 199	466 740	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	40 608	22 786	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	140 105	8 408	
RESULTAT AVANT IMPOT	161 140	248 781	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	53 708	82 916	
RESULTAT	107 432	165 864	NS

Evolution des tarifs 2014/2015

N°		SIAVO 2014			SIAVO 2015			Ecart €	Ecart € HT	120 ecart TTC pour 120 m3
		collecte part communes	traitement	Total SIAVO	SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO			
1	Amnéville	0,28	0,33	0,610	0,30	0,33	0,630	0,02	2,40	2,6 €
2	Clouange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
3	Gandrange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
4	Mondelange	0,31	0,33	0,640	0,30	0,33	0,630	-0,01	-1,20	-1,3 €
5	Moyeuvre Grande	0,29	0,33	0,620	0,30	0,33	0,630	0,01	1,20	1,3 €
6	Moyeuvre petite	0,31	0,33	0,640	0,30	0,33	0,630	-0,01	-1,20	-1,3 €
7	Richemont	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
8	Rombas	0,29	0,33	0,620	0,30	0,33	0,630	0,01	1,20	1,3 €
9	Rosselange	0,32	0,33	0,650	0,30	0,33	0,630	-0,02	-2,40	-2,6 €
10	Uckange	0,33	0,33	0,660	0,30	0,33	0,630	-0,03	-3,60	-4,0 €
11	Vitry	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
	SIAVO	0,30	0,33	0,633	0,30	0,33	0,630			



Prix de l'assainissement et de l'eau en 2015



Factures d'eau sur la base de 120 m³

VEOLIA :

- Moyeuve-Grande
- Moyeuve-Petite
- Uckange

SIEGVO :

- Amnéville
- Clouange
- Gandrange
- Mondelange
- Rosselange
- Richemont
- Rombas
- Vitry sur Orne

**NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2016
CHIFFRES 2015**